This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

C 271 ÉVIAN

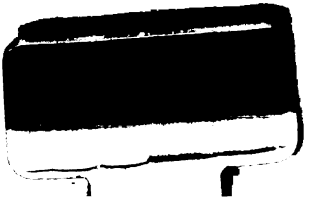

BCU - Lausanne

1094773026

Offert par l'auteur à la Bibliothèque cantonale

Lausanne, 19 juillet 52

Alfred de Bougy

Sous-Bibl.re de la Sorbonne à Paris.

ÉVIAN

ET SES ENVIRONS.

C. 271

C 271

CHATEAU D'ALEMAN.

ÉVIAN

ET

SES ENVIRONS,

PROVINCE DU CHABLAIS EN SAVOIE, RIVE GAUCHE DU LAC LÉMAN.

PAR

ALFRED DE BOUGY,
Sous-Bibliothécaire de la Sorbonne, à Paris.

C. 271.

GENÈVE,
CH. GRUAZ, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,
Grand Mézel, 254.

1852

INTRODUCTION.

Dieu me garde de médire du canton de Vaud ! J'aime ce pays, parce qu'il est démocratique, civilisé à un haut point et protestant; parce que ses villes et ses villages propres et bien bâtis ont une physionomie qui respire le bonheur et la joie; parce que ses habitants sont, en général, instruits, stylés, bons vivants et amis du progrès en toutes choses; mais je préfère beaucoup — au point de vue romantique et artistique — le Chablais, cette boisée et pittoresque province de Savoie, dont les villages et les bourgades sont pauvres, mal bâtis, enfumés, *par trop rustiques* en maints endroits, dont les habitants sont, pour la plupart, ignorants, superstitieux et peu progressifs de leur nature.....

Pourquoi cette préférence, demandera-t-on?

Parce que sur la rive droite du lac, dans le canton de Vaud, en Suisse, l'œuvre humaine couvre et efface l'œuvre divine. C'est tout le contraire dans la province du Chablais.

Soyons juste toutefois : tout le canton de Vaud n'a pas l'aspect ennuyeux de la rive du lac entre Coppet et Vevey — je ne parle que de la côte vue du pont d'un bateau à vapeur faisant sa course. — A cette dernière ville, où l'on trouve les Alpes vaudoises, commencent les beaux sites : Mon-

treux, Clarens, Chillon, et plus loin, dans la première partie de la grandiose et fraîche vallée du Rhône, Roche, Aigle, Saint-Tryphon, Ollon, Bex, et leurs gorges sévères aboutissant aux Ormonts, à la Gruyère, au Gesseney et au Pays-d'en-Haut.

De même, le Chablais d'aujourd'hui n'est réellement beau que dans sa partie orientale, c'est-à-dire du torrent de la Dranse à celui de la Morge, à Saint-Gingolph, limite du canton du Valais. Ce territoire, qui a environ cinq lieues de longueur, est celui d'Evian, et portait autrefois le nom de *Pays de Gavot*.

Il y a quelques années, quand j'écrivais, en courant par monts et par vaux, *le Tour du Léman*, je partageais une erreur trop généralement accréditée parmi les touristes de tout calibre : elle consiste à s'imaginer que la rive droite (Suisse) a plus de charme que la rive gauche (Savoie). Il est de l'intérêt des Vaudois d'entretenir cette erreur, grâce à laquelle bien des voyageurs moutonniers croient connaître parfaitement *la Méditerranée des Alpes*, parce qu'ils ont passé à toute vitesse de vapeur devant Coppet, Nyon, Rolle, Morges, Lausanne et autres villes jusqu'à Villeneuve, but de la traversée.

Qui a fait ce voyage n'a vu qu'une moitié du lac, et la moins attrayante sans contredit — toujours au point de vue du paysagiste et du poète.

Que découvre-t-on sur le littoral trop vanté du canton de Vaud ?

De monotones petits coteaux, parfaitement cultivés et déboisés, revêtus d'éternelles vignes basses, dont les ceps sont tirés au cordeau, et qui

produisent un vin blanc assez généralement plat et capiteux. Puis, au milieu de ce long vignoble, une interminable ribambelle de maisons blanches à contrevents verts, dont la mine bourgeoise et uniforme n'a, en vérité, rien qui puisse charmer. Sur la rive droite, la civilisation et sa prose; sur la rive gauche, la grande nature, poétique parce que l'homme n'y a presque pas touché, ne l'a pas *arrangée*. D'un côté, la culture perfectionnée, je puis même dire le *culte* exclusif de la vigne; de l'autre, une végétation forte, luxuriante, parfois désordonnée, étalant, au milieu de mille contrastes sublimes, une beauté virginale.

J'ai vu beaucoup de Vaudois afficher un mépris réel ou feint pour leurs voisins de l'autre côté du lac, dont ils ne connaissaient qu'imparfaitement le pays.

C'est là, tout à la fois, du mauvais goût et de l'ingratitude.

Du mauvais goût. Se peut-il qu'on admire des collines de vignobles, brûlées par le soleil, des routes sans ombrage, et que l'on n'ait que du dédain pour les châtaigneraies séculaires, les futaies ombreuses, les vallons bocagers et les fraîches prairies qui descendent par gradins de la cime rocheuse des Alpes aux bords délicieux d'Evian ?

De l'ingratitude. La côte de Savoie et ses superbes montagnes, bleues, violettes ou grisâtres, suivant le temps, la saison et le ciel, roses au soleil couchant, font aux Vaudois un merveilleux horizon, un dernier plan de panorama d'une majesté indescriptible. Ceci est pour le pittoresque. Quant au matériel, les naturels de la rive

droite tirent à peu près tout ce qui est nécessaire à leur alimentation d'une contrée qu'ils disent pauvre, et qui, en réalité, ne l'est point : volaille, beurre, œufs, châtaignes, légumes, gibier, POISSON, fruits, chaux, pierre à bâtir, plâtre, etc.....

Je dois ajouter, pour clore cette introduction, que sans les Savoisiens du Chablais, les Vaudois du littoral manqueraient de bras pour les travaux de leurs vignes.

COUP D'OEIL PRÉLIMINAIRE

SUR

la Savoie en général, et sur la province du Chablais en particulier.

> « Au pied des Alpes de Savoie, comme dans leurs vallées, la vie coule égale et tranquille. La rive offre un contraste remarquable avec la rive suisse. D'un côté, on rencontre à chaque pas la paix avec la pauvreté, et de l'autre la richesse avec l'inquiétude. C'est ici l'agitation des républiques et la liberté qui toujours proteste; et là, c'est la voix de l'angélus, la docilité au prêtre et l'obéissance au monarque.... »
>
> L. VULLIERMIN, *Tableau du canton de Vaud.*

La Savoie (*Sabaudia*), située en deçà des Alpes, et occupant les nombreuses vallées du Mont Blanc et de sa chaîne, formait avec le Dauphiné et le territoire de Genève, le pays des Allobroges, nation celte ou gauloise, divisée en différentes peuplades, qui s'étendait jusqu'au Rhône, c'est-à-dire tout près du cœur des Gaules, et avait pour capitale Vienne, et pour villes principales Genève (*Geneva*), Grenoble (*Cularo*, *Gratianopolis*) et Chambéry (*Camberiacum*). Ce pays devint, après les dominations romaines, bourguignonnes, et l'ère primitive de la féodalité, un comté qui relevait de l'empire d'Allemagne, et qui fut érigé en duché par l'empereur Sigismond,

» sent les rives du lac Léman, descendre sur les
» bords riants du Rhône, entrer dans la demeure
» du citoyen d'Annecy, boire du lait avec les
» bergers de la haute vallée du Giffre, conver-
» ser avec les mineurs de Pescey, suivre les
» guides de Chamonix, vider la coupe de l'hos-
» pitalité dans les campagnes de la Chautagne,
» s'arrêter quelques jours d'été aux bains d'Aix,
» de la Perrière, de Saint-Gervais, d'Evian... »

J'ai fait à peu près tout cela ; je puis donc prendre la plume.

M. Bertolotti ajoute que dans les Alpes le terrible s'unit au tranquille, le sublime au riant, et que le Savoisien, riche ou pauvre, lettré ou non, est généralement bon, affable et honnête... Rien de plus vrai.

Je passe à la géographie particulière du Chablais.

Cette province, qui s'étend sur le bord méridional du lac de Genève, en face du canton de Vaud, a de douze à quatorze lieues de longueur sur sept ou huit de largeur. C'est, à mon sens, la plus belle, la plus agréable du duché, et on l'a surnommée, si je ne me trompe, le *jardin de la Savoie*. Voici ses limites :

Au nord le Léman, de Saint-Gingolph (frontière du Valais) à Hermance (frontière du canton de Genève). De ce dernier village une ligne droite arbitraire, de quelques kilomètres, va, entre Douvaine et Veigy (province du Faucigny), à Loisin et Brens, et cotoie le roc saillant où sont les débris du château féodal de Langin, que l'on découvre de fort loin. Elle passe ensuite près du mont des Voirons, et, décrivant divers zig-zags,

s'enfonce dans le massif des Alpes, près de Saxel, Habère-Lullin et Mégevette; elle suit les crêtes du Mont-Agredon et du Roc-d'Enfer, passe près de Morzine, à l'extrémité du val d'Abondance, où il y a des grottes curieuses, et, s'arrêtant au col de Couz, revient au littoral du Léman par l'extrémité du col des Fées, le Mont Brocard, le col d'Abondance, le pic de la Cornette, arrive sous les dents d'Oche, où la Morge prend sa source, longe Novel, et, suivant le torrent que je viens de nommer et qui fait la frontière du Valais, rejoint Saint Gingolph, d'où elle est partie.

Le Chablais peut se diviser en deux régions : la *haute* et la *basse*. Le *haut* Chablais, c'est Abondance, le Biot, Bellevaux et leurs mandements; le *bas*, c'est la campagne si fraîche et si délicieusement ombreuse de Thonon et d'Evian.

En entrant dans la province du côté de Genève, on trouve d'abord une plaine qui serait presque monotone — car on perd de vue le lac pendant quelques kilomètres — sans l'aspect des montagnes; c'est l'*ager caballicus*, au dire de quelques étymologistes, qui font du Chablais un pays de haras pour la colonie équestre de Nyon (1). Jus-

(1) Guichenon, tout en rapportant cette opinion, paraît croire que le nom de *Chablais* vient tout simplement de *Champs à blés* ou *Chablés; mais cela*, dit-il, *n'est qu'une légère conjecture.*

J'aurais plus de confiance en cette étymologie produite par le chanoine Boccard *(Histoire du Valais)* :

« Déjà sous les rois du 2e royaume de Bourgogne (les Rodolphiens) il est parlé d'un Comté placé à la tête du lac Léman, connu dans les documents sous le nom de *Caput laci, Caput lacensi;* en langue vulgaire du temps *Capo-lay*, dont on a formé postérieurement le mot *Chablais*. Il avait pour limites Evian, sur la rive gauche du

qu'à Douvaine ou Dovaine, rien ne fixe l'attention; mais arrivé à ce bourg, où est la douane sarde, on remarque, à droite, un vieux château et le joli coteau de Boisy, où sont les vignobles qui produisent le vin blanc de Crépy, le meilleur de ceux qu'on récolte sur la rive gauche du lac. Le paysage devient de plus en plus agréable et riant; on passe entre Sciez et Filly, non loin du château de Coudré, célèbre par sa magnifique futaie, situé dans un golfe; et on retrouve avec un plaisir véritable les perspectives délicieuses du Léman. Après Anthy et son vignoble, qui sont sur la gauche de la route, on arrive à Thonon, capitale de la province. A une demi-lieue plus loin se présente la Dranse, au hameau de Vongy; on la traverse sur un pont long et étroit, en maçonnerie. Ce courant d'eau dévastateur était la limite du Chablais proprement dit; au-delà commençait le territoire d'Evian ou *Pays de Gavot*. Cette petite contrée est peut-être une des plus ravissantes du monde: pour moi, je n'ai rien vu qui m'ait charmé autant que cet amphithéâtre continu de prairies, de ver-

lac, et la Veveyse sur la rive opposée. Saint-Maurice en était la capitale, et le château de Chillon la clef. D'abord administré par des comtes particuliers, il ne tarda pas à être confondu avec les terres de la maison de Savoie, qui, plus tard, donna plus d'étendue à l'ancien Chablais, en en reculant les limites jusqu'à l'Arve. Thonon devint alors la capitale du nouveau comté ou duché, et Saint-Maurice continua à être le chef-lieu de l'ancien Chablais et du Valais savoisien.... Les territoires de Saint-Maurice, les gouvernements d'Aigle et de Monthey faisaient partie du comté de la *Tête du lac*, bien distinct du comté du Valais, sans qu'il soit facile d'indiquer la ligne de démarcation qui les séparait... »

Je suppose, pour ma part, que c'était le défilé du Rhône à Saint-Maurice.

gers, de vignes, de bois magnifiques de châtaigniers et de noyers, de villages tout rustiques, s'élevant par collines et par plateaux successifs jusqu'aux forêts de sapins, aux pâturages et aux rochers nus et à pic de la cime des Alpes. Cet amphithéâtre, qui commence à Marin et ne finit qu'au-delà de Lugrin, au pied des rocs énormes de Meillerie, a trois lieues d'étendue.

« Cette colline, dit M. de Saussure, entièrement composée de grès, de sable, d'argile et » de cailloux roulés, parsemée de blocs de granit et d'autres pierres alpines, a été manifestement formée par l'accumulation des dépôts du » courant qui, lors de la grande débâcle, sortit de » la vallée du Rhône, et vint descendre dans celle » de notre lac. Lorsqu'on a l'esprit rempli des » preuves que nous avons vues de l'existence de » ce courant, et que de Lausanne ou des hauteurs voisines on observe cette colline, on ne » peut pas se refuser à l'évidence de cette origine. On voit que les eaux du grand courant, » resserrées par les rochers verticaux de Saint-Gingolph et de Meillerie, conservaient vis-à-vis » d'eux toute leur vitesse et ne pouvaient point » y former de dépôts; mais que dès qu'elles ont » dépassé ces rochers et qu'il s'est ouvert un » large bassin, ces eaux se sont extravasées, ont » perdu leur vitesse et ont déposé les débris » qu'elles chariaient. On voit même la colline » s'abaisser à mesure qu'elle s'avance dans la » vallée du lac, parce que les matériaux dont » elle est formée diminuaient en quantité à mesure que les eaux les déposaient sur leur » route. »

Il faudrait que je fusse géologue pour discuter cette opinion au moins ingénieuse. Je ne sais si ce terrain d'alluvion fut formé de grès, de sable, d'argile et de cailloux roulés ; mais ce que je sais bien, c'est qu'il offre aujourd'hui à la culture le meilleur sol.

Le Chablais, dont la population n'est que de cinquante ou soixante mille habitants, a un intendant-général (préfet), un commandant militaire et un tribunal siégeant à Thonon ; il forme cinq *mandements* (arrondissements), qui sont ceux de Thonon, d'Abondance, de Douvaine, d'Evian et du Biot.

PREMIÈRE PARTIE.

ÉVIAN.

ÉVIAN

ANCIEN ET MODERNE.

(*Histoire, description.*)

L'histoire de Savoie enserre celle des provinces, des villes et des communes du duché, comme elle est enserrée elle-même dans l'histoire des Etats européens. Pour en extraire la chronique des localités, il faut nécessairement se livrer à un travail long et minutieux, dont le produit ne répond pas toujours à l'attente de l'investigateur.

Je n'ai pas reculé devant le grand labeur nécessaire pour arriver à un petit résultat, et voici tout ce qu'il m'a été possible de trouver de relatif à la seconde ville du Chablais.

Cette province, moins le Pays de Gavot, était occupée, comme le reste de la Savoie, par les Allobroges, et non point par les Nantuates, ainsi qu'on l'a avancé légèrement; ce dernier peuple n'habitait que la seule vallée du Rhône, le Bas-Valais jusqu'à Martigny; il est vrai que plus tard

Chablais, Valais et Pays-de-Vaud furent réunis sous la même dénomination; de là l'erreur où sont tombés plusieurs historiens.

Les Romains implantèrent la civilisation dans ce sol sauvage, hérissé de forêts aussi vieilles que le monde.

On trouve ce qui suit dans un naïf et curieux manuscrit local, que j'ai trouvé, par hasard, à Evian :

« Jovian fut après lui eslu (après l'empereur » Julien).... Il fit restituer aux églises les reve- » nus que Jullian l'apostat leur avait ôté, fit aussy » fermer les temples des idoles, et allant de » France en Allemaigne pour paciffier les trou- » bles de la religion, passant par le Chablaix, » treuva en un lieu tout circuit et entouré de » bois, au bord du lac Léman et presque à l'op- » posite de Lausanne, des païens et juifs illec » habitants qui s'estoient desja basty des petites » maisonnettes et boutiques, lesquels il fit tous » chasser et jecter dans le lac; puis y laissa des » chrétiens de son armée, et y fit bastir une » église à l'honneur de Dieu et soub le nom de » la glorieuse vierge Marie, qu'il renta de bons » revenus pour y servir à faire le divin service; » puis en partant nomma et voulut que le dict » lieu fût appelé de son nom *Jovian*, qui depuis, » et par quelque succession de temps, a esté » appelé *Evian*, quasi dicens *extra viam* (hors de » la voie), d'autant que le dict lieu estoit hors » de tous passages, parmy les bois et deserts. » Les Latins ont nommé le lieu AQUIANUM, *ab* » *aquis*, pour estre situé tout au bord du lac Lé- » man et d'ailleurs très-amplement fourny de

» fort bonnes eaux, douces, belles et amples
» fontaines sortant et ruisselant en tous les en-
» droits, au grand contentement et soulage-
» ment de tous » (1).

Ainsi donc, d'après le châtelain Prevost, il faut chercher l'étymologie du nom d'Evian, soit dans le nom de Jovien, soit dans les mots *extra viam*. La tradition de l'endroit semble s'accorder avec le chroniqueur : elle dit qu'un empereur romain débarquant sur ces bords à la suite d'un orage, mit pied à terre, au lieu même où l'on voit la haute tour carrée du clocher de l'église paroissiale, fondée par lui bientôt après, en reconnaissance de ce qu'il avait échappé à la tempête.

Peut-être doit-on chercher le nom d'Evian dans le grec ou le celtique. Un des surnoms de Bacchus était *Evius*, et on célébrait, en son honneur, dans la Macédoine, des fêtes bachiques que l'on appelait *Evianes*. Il est possible qu'avant les Allobroges la vigne ait été cultivée dans ce pays ; elle y réussit assez peu aujourd'hui. Nous savons positivement, par des inscriptions latines, que, sur la rive opposée, à Cully, on honorait Bacchus. De ce culte est sortie la

(1) Recueil et amples mémoires de la première fondation de la ville d'Evian en Chablais, tirées des anciennes histoires des Empereurs romains, Roys très crétiens de France, des Seigneurs Comtes, Princes et Ducs de Savoye, par noble François Prevost, chastellain de la dicte ville d'Evian et compatriotte très affectionné d'icelle (1622-1623), gros in f° ms. — Ce registre, dont je dois la communication à l'obligeance de M. le docteur Andrier, ex-syndic d'Evian, paraît provenir des anciennes archives de la ville : je l'ai mis fréquemment à contribution, comme on le verra par la suite de cet essai.

célèbre *fête des vignerons* — mélange pittoresque de théories grecques et de processions chrétiennes. — Au surplus, nous trouvons dans ces parages des dénominations évidemment grecques — comme je l'ai fait remarquer dans un autre ouvrage — savoir : le *Céphyse* (ruisseau des environs de Vevey), et *Amphyon* (hameau voisin d'Evian). Ce sont là des remarques de pure curiosité. Mais laissons de côté l'étymologie s'établissant sur le *vin ;* cherchons-la bien plutôt dans l'*eau*. Aquianum est un nom latin parfaitement significatif, et qui a beaucoup d'analogie avec celui d'Aquaria (Yvoire), village chablaisien également assis au bord du lac.

On trouve, dans le Bas-Valais, deux villages situés comme Evian entre la montagne et l'eau, entre les Alpes et le Rhône, dont le nom a un rapport incontestable, frappant, avec celui d'Evian : je veux parler de *Vionnaz*, en-deçà de St.-Maurice, et d'*Evionne*, au-delà de cette même ville.

« Evian, dit l'auteur d'un *Almanach savoisien* (1848), ne tirerait-il pas tout simplement son nom du mot patois *evoua*, qui veut dire *eau* ? Aller à l'*évoua* (aller à l'eau). »

On sait d'ailleurs la signification du mot *évier*.

Pour en finir avec l'étymologie, je dois dire que l'on trouve dans le département de la Creuse un lieu nommé *Evaux*, où il y a des eaux minérales qui ont quelque rapport avec celles d'Evian.

Les points occupés d'abord par les Romains, dans le Chablais, furent, outre Aquianum, les Allinges, Hermance (endroit consacré, j'imagine, à Hermès), Thonon (*Thono*), Yvoire (*Aquaria*), et Nernier (*villa Neronis*). Evian s'agrandit sous

Valentinien, qui y établit, au dire du châtelain Prevost, un gouverneur pour rendre la justice.

Le Chablais, ainsi que le Pays de Gavot, furent attachés à la Savoie par Pierre, frère du comte souverain Amé, et comte ensuite lui-même, prince à qui ses exploits valurent le titre antithétique et bizarre de *Petit Charlemagne*.

Voici à quelle occasion : — je résume en peu de mots l'histoire de cette période de l'histoire de Savoie.

Il y avait division entre le Saint-Siége et le Saint-Empire germanique. La maison de Savoie, qui devait beaucoup à l'empire, (puisque le comte Humbert aux blanches mains, tige de cette race royale, avait tenu son investiture de l'empereur Conrad le Salique), la maison de Savoie, dis-je, ayant pris fait et cause pour son suzerain, fut en butte aux agressions injustes de l'évêque de Sion, Henri de Rarogne, et de son général Eberhardt de Nidow, qui était gouverneur du Valais, au nom de Guillaume de Hollande, compétiteur à l'empire de Frédéric, titulaire légitime.

Des actes d'hostilité et de déloyauté eurent lieu de la part de l'évêque et de son gouverneur, en l'absence du comte Pierre, qui était alors en Angleterre. Des ambassadeurs furent arrêtés, incarcérés, au mépris du droit des gens, et obligés de payer rançon pour obtenir leur liberté.

Le chevaleresque Pierre étant de retour, jura de tirer une éclatante vengeance de cet attentat, et tint parole ; il porta la guerre dans la vallée du Rhône. Un moment arrêté par Eberhardt, posté au passage escarpé du Brêt, sur le lac, dans les rochers de Meillerie, il fit tourner cette position

par un corps de troupes, qui, s'étant avancé par la vallée d'Abondance, tomba sur les derrières des Valaisans, dont le comte fit un grand massacre à Port-Valais. L'ancien comté de la Tête du Lac fut donc conquis, et l'évêque humilié et châtié. Le vainqueur reçut un des anneaux de St.-Maurice, objet de grande vénération.

« Le dict seigneur prince Pierre de Savoye » ayant achevé sa conqueste.... s'en vint avec ses » trouppes, et retourna en la ville d'Evian, où, » l'année d'après, qui fut l'an 1237, il fit bastir » et construire une forteresse et chasteau à qua- » tre grandes et bonnes tours pour la garde et » seureté de la dicte ville et pays, tant contre les » courses et ravages que pouvaient faire les Va- » lésiens que aultres ses ennemys, là où il laissa » bonne et seure garde de ses gens » (1).

Pierre de Savoie voulant assurer sa domination sur le littoral du Léman et dans la vallée du Rhône, fit bâtir ou plutôt rebâtir le château de Chillon (1238), la tour de Peilz, près de Vevey (1239), le château de Martigny (1241), et celui de Morges. Il vint ensuite garder ces parages « avec une belle et bonne compagnie que luy » donna son frère... et d'autant que Chillon estoit » un lieu très-agréable, plaisant et délectable, » aussy bien fort, pourvu de munitions comme il » falloit, il se retira au dict Chillon, où il fit sa » demeurance, allant et venant par les autres for- » teresses du dict Chablaix, et notamment en sa » ville d'Evian, où il se plaisoit et délectoit gran-

(1) F. Prevost. — Ce château était situé, à ce qu'il paraît, au-dessus de la ville. Ne serait-ce point dans l'endroit qui porte le nom de Chatelard?

» dement, et ainsy demeura au dict pays de » Chablaix et le gouvernoit paisiblement jusqu'au » décès du comte Amé, son frère. »

Le prince Pierre, parvenu au trône, accorda à Evian des libertés et franchises qui furent confirmées et augmentées par la plupart de ses successeurs (1). On y lit, entre autres choses, que *nul bourgeois ne peut être emprisonné, s'il n'est larron ou traître. Le navage* (la navigation) *est à la ville d'Evian et le quart denier du profit* au souverain. *Les bourgeois d'Evian doivent mener le prince sur le lac*, et, pendant ce temps-là, le prince leur doit la nourriture. *Une foire franche de trois jours* est établie à Evian. *Les hommes francs de Son Altesse peuvent être reçus bourgeois*, etc. En ce temps, la partie du littoral située entre la Dranse et la Morge portait le nom de Pays de Gavot, que l'on trouve sur toutes les anciennes cartes ; Evian en fut la métropole.

Ici commencent les interminables guerres de la couronne de Savoie avec le comte de Genevois et le dauphin de Viennois ligués. Le baron de Faucigny, feudataire du dauphin, dut prendre part à ces querelles, dont je ne relaterai que ce qui a trait à notre petite cité.

Dans sa première entreprise, le comte de Genevois ravagea tout le Chablais, et ne trouva de résistance qu'à Evian, « défendu par son château et de bons gens d'armes » ; en se retirant, il tenta vainement de s'emparer du château des Allinges. Amédée IV, dit *le Grand*, vint ensuite ravitailler Evian, qu'il fit entourer de murailles ; il érigea le Chablais en duché (vers 1298).

(1) Je ne m'étendrai pas sur les immunités d'Évian, pour ne point allonger outre mesure cette notice.

Au mois d'août 1326 le dauphin Guigues et le baron de Faucigny, son grand vassal, ayant fait faire des barques à Hermance, assiégèrent Evian par terre et par eau, et s'en rendirent maîtres, malgré la défense courageuse et désespérée des habitants. La ville et ses environs furent dévastés ; par représailles, le comte Edouard de Savoie fit subir le même traitement au Genevois. Tout ceci amena la grande bataille de Varey, que les Dauphinois gagnèrent. Il paraît que le dauphin avait gardé La Touvière (faubourg d'Evian) ; il la rendit à Amédée V, et la paix fut signée à Lyon.

Vers cette époque, l'empereur d'Allemagne Charles IV, qui retournait dans ses Etats et revenait de Chambery, où le comte de Savoie l'avait magnifiquement reçu, passa par Evian; il trouva le château ruiné (par les Dauphinois) et la ville *en fort petit état; il en fut déplaisant* et ordonna au comte de la rétablir dans son ancien état, *ce que puis après il fit.*

Amédée VI, surnommé le *Comte Vert*, accompagnait son hôte et suzerain. Au retour, il séjourna à Evian pour faire disparaître les traces de la guerre, ainsi qu'il l'avait promis; les remparts furent flanqués de tours rondes, et le château rebâti, *mais non plus en telle sorte et magnificence qu'il estoit auparavant* (1).

La ville fut gratifiée de nouvelles immunités (1375). Amédée VII (le *Comte Rouge*) eut maille à partir avec les Valaisans, et il lui en mésarriva. Ayant pris fait et cause pour l'évêque de Sion, contre les communes, il ne put réussir à s'emparer de Sion bien défendu; il fut repoussé avec

(1) F. Prevost, ms.

perte et traqué dans Evian. Le résultat de cette malheureuse campagne fut la perte de tout le Bas-Valais, de la Morge à St.-Maurice. Les Valaisans ne rendirent jamais ce pays.

« Bonne de Bourbon, régente pendant la mi-
» norité d'Amédée VIII, ordonna, le 26 juillet
» 1392, que les juges d'Evian, avant d'entrer
» dans l'exercice de leurs charges, prêteraient
» serment entre les mains des syndics de respec-
» ter leurs priviléges; que les bourgeois ne pour-
» raient jamais être appelés en jugement dans le
» château, mais qu'ils seraient jugés sur la place
» publique, en présence et en l'assistance des
» magistrats municipaux. Par sentence du Con-
» seil de Savoie, du 6 avril 1399, les bourgeois
» d'Evian furent maintenus dans la possession de
» naviguer sur le lac, sans payer aucun droit dans
» les ports des pays de Vaud et de Chablais » (1).

Amédée VIII, fondateur de Ripaille, où il finit par se retirer entièrement du monde, avait une vive affection pour le Chablais, et cherchait toutes les occasions de lui faire du bien. On lui doit la fondation du pont de la Dranse, qui eut d'abord dix-sept arches. Ce bon prince ratifia les franchises d'Evian, et fit un règlement touchant la pêche.

En 1476, les Valaisans, saisissant le moment où le duc de Bourgogne, allié de la Savoie, était défait à Grandson, se mirent à guerroyer dans le Chablais, qui ne put leur résister. La ville de St.-Maurice ayant demandé et obtenu la consécration

(1) Dictionnaire historique, littéraire et statistique des départements du Mont-Blanc et du Léman, etc.... par J.-L. Grillet. *Chambéry, Puthod.* 1807. 3 vol. in-8°.

de ses libertés et franchises municipales, se soumit définitivement au Haut-Valais.

Les haut et bas Chablais, pris au dépourvu, et voulant éviter les maux d'une invasion désastreuse, envoyèrent à Saint-Maurice des députés pour offrir une rançon, qui fut acceptée. Voici le détail des sommes payées par les communes chablaisiennes : Abondance, 840 florins ; Vouvry, 50 ; Evian, 300 florins valant 12 gros chacun ; Thonon, 800 florins d'or de 24 gros ; Marin, Féterne, Larringe, Publier et Vinzier 120 florins. Comme trophées de leur expédition, les Valaisans s'emparèrent de canons aux armes de Blonay, et d'un orgue, que l'on montre encore à Valère, et qui provient de l'abbaye de St.-Jean-d'Aulph ou de celle de Notre-Dame-d'Abondance.

Ces événements furent cause sans doute que le duc Charles Ier ordonna, l'an 1488, aux villes de Morges et de Thonon, de prêter main-forte, en cas de besoin, à celle d'Evian.

On vit, trois années après, que cette précaution n'était point inutile. Les Valaisans mettant à profit, suivant leur habitude, les embarras de l'Etat pendant la régence de Blanche de Montferra et la minorité du duc Charles-Jean-Amédée, firent une tentative d'invasion qui, cette fois, n'eut aucun succès.

En 1506, pendant que le duc Charles III passait les monts pour faire son entrée à Turin, nouvelle entreprise des Valaisans, qui convoitaient toujours la belle province de la rive gauche du Léman. François de Luxembourg, vicomte de Martignes, fut envoyé avec 10,000 hommes au

secours du Chablais ; « mais, dit Guichenon (*Histoire de la royale maison de Savoie*), *il était plus homme d'esprit que de main*, et resta dans une complète inaction à Evian, laissant se refroidir l'ardeur de ses troupes, et perdant l'occasion de rendre à la Savoie ses anciennes limites de ce côté. »

1536 fut une année fatale pour le duché : nous voyons trois Etats voisins s'enrichir simultanément de ses dépouilles, sous divers prétextes. Le duc de Savoie inquiète Genève, qui accueille la réformation. La ville appelle à son secours les Bernois ; ceux-ci envoient une petite armée, qui s'empare presque sans coup férir des pays de Vaud et de Gex, des bailliages de Gaillard et de Ternier, et du Chablais, jusqu'à la Dranse. En même temps, les Fribourgeois prennent le comté de Romont (dépendance du Pays de Vaud), pour empêcher, disent-ils, que cette contrée catholique ne tombe sous le pouvoir des Bernois protestants.

Les Valaisans eurent part à la curée : étant entrés dans le Pays de Gavot, ils réunirent à leurs *dizains* tout le territoire d'Evian, qui, commençant à la Morge de St.-Gingolph, finit à la Dranse.

L'histoire du Valais nous apprend que les Evianais, redoutant, par-dessus tout, le joug bernois et la Réforme, qui en était la conséquence inévitable, réclamèrent l'occupation valaisanne. Leurs députés, munis de pleins-pouvoirs, arrivèrent à St.-Maurice, où les conférences s'ouvrirent dans le pré de l'abbaye. Ces envoyés représentaient St.-Gingolph, Novel, Meillerie, Thollon, Lugrin, Vinzier, Marin, Larringe, Féterne, Publier, Am-

phyon, Evian, Neuvecelle, Abondance, Vacheresse, La Chapelle, Châtillon, Morzine, St.-Jean-d'Aulph, le Biot, St.-Paul, Bernex, etc. Ils commencèrent par déclarer que la démarche n'avait nullement été provoquée par le Valais, et posèrent pour base de l'annexion, que la religion catholique serait maintenue et protégée, que les libertés, les biens, *les louables coutumes* seraient respectés, et que dans le cas où il plairait à Dieu de rendre au souverain ses anciens Etats, les Valaisans seraient tenus de restituer le Pays de Gavot, moyennant dédommagement pour frais d'occupation, d'administration, etc.

On souscrivit à ces équitables conditions, auxquelles se soumirent sans difficulté, pour leurs fiefs, entr'autres nobles du pays, François de Blonay de Rive, Hugues de Neuvecelle, Michel de Blonay de St.-Paul, et Louis de Cursinge, seigneur d'Aleman.

Le pays de Chablais de Saint-Maurice en bas, nom que les Valaisans donnèrent aux communes qu'ils venaient d'acquérir par ce traité, fut partagé en deux gouvernements : Monthey et Evian. On ôta ensuite à ce dernier les hautes vallées, qui formèrent un troisième gouvernement, dit *gouvernement des Alpes*. Plus tard encore, le Bouveret détaché du gouvernement de Monthey, devint une espèce de petit bailliage administré par un châtelain qui résidait au château de la Porte du Sex. Les localités qui avaient des juges particuliers, les conservèrent sous le régime nouveau, qui fut extrêmement juste et paternel.

Après l'occupation du territoire évianais, une députation valaisanne se rendit auprès des Ber-

nois pour réclamer Thonon ; mais cette demande ne fut point prise en considération. Ainsi, la Dranse devint la limite des deux républiques, et ne fut jamais franchie par le protestantisme.

En cette même année 1536, les religieuses de Sainte-Claire d'Orbe (pays de Vaud), chassées par les nouvelles doctrines religieuses que propageaient et prescrivaient les Bernois, se réfugièrent à Evian, où il y avait déjà un couvent de cordeliers établi l'année précédente.

L'occupation valaisanne dura trente-deux ans ; les conquérants se comportèrent, je le répète, avec justice et douceur, respectèrent les franchises et usages des Evianais, et s'approprièrent les revenus des abbayes d'Aulph et d'Abondance. Ils placèrent dans la ville un gouverneur chargé de rendre la justice, et révocable au bout de deux années ; le château fut rebâti et lui servit de demeure. A cette époque, le duc de Savoie, toujours malheureux, se vit enlever le reste de ses provinces par François 1er.

En 1569, le duc Emmanuel-Philibert recouvra, par la voie des traités, le Chablais, le pays d'Evian et les hautes vallées. Son premier soin fut de s'occuper du rétablissement de la religion catholique à Thonon et dans ses environs, et de sanctionner les anciens priviléges d'Evian. Il voulut que le juge-mage de Thonon tînt ses audiences deux fois par semaine à Evian, qu'il prêtât serment entre les mains des syndics de respecter les franchises municipales ; enfin, que les marchés et foires de la ville jouissent des libertés les plus étendues.

On sait que Henri IV de France, toujours favo-

rable à Genève, même après son abjuration, envoya plusieurs capitaines et quelques troupes au secours de cette république sans cesse inquiétée ou menacée par les ducs de Savoie. Ce fut l'époque des plus grands désastres d'Evian, comme on va le voir.

Les officiers français envoyés par Henri IV, furent Guitry, Sancy et Lurbigny ; leur petite armée se composait de Genevois, de Français et de Suisses.

En 1589, M. de Sancy étant entré dans le Chablais, livra un combat près du Crêt, força Borgo-Ferrero et de Compeys à capituler dans Ripaille, où ils étaient avec 700 hommes, brûla les galères savoyardes qui se trouvaient dans ce port, et ruina le village de Concise.

Le duc avait fait alliance avec les Valaisans, ses anciens ennemis, qui occupaient Evian, autant pour défendre leurs frontières que leur foi. La guerre continua l'année suivante, avec différentes chances, et devint encore plus terrible en 1591, car les capitaines français s'étant réunis à Genève, avaient résolu la conquête du Chablais. Guitry, après avoir pris Versoix, s'avança contre Thonon avec cinq pièces de canon, douze ou quinze cents Suisses (infanterie), et deux ou trois cents chevaux. Ce corps d'armée, joint à celui de Sancy, forma une force suffisante. Le premier fait d'armes des alliés fut la prise de Thonon. Le sieur de Compeys tenta une défense inutile dans la ville, puis dans le château, et fut contraint enfin de capituler. On marcha ensuite contre Evian, et on arriva sous ses murs le 10 février. La ville et son château étaient commandés par le seigneur

de Bonvillars, ancien gouverneur de Montmeillan, lequel était lui-même sous les ordres du baron d'Hermance, gouverneur du Chablais, qui avait pour résidence le château fort des Allinges. — D'après Spon (*Histoire de Genève*), la garnison se composait de 300 hommes, et avait fortifié toutes les avenues de la place; mais l'auteur du manuscrit relatif à Evian nous dit que cette garnison *était de sept compagnies d'infanterie, y compris celle de la ville* (l'écrivain local me paraît le plus exactement renseigné); les sept compagnies recevaient les ordres du seigneur de Bonnevaux; Bonvillars, lui, commandait en chef la ville.

J'entremêle ici les relations de Spon et du chroniqueur Prevost, afin d'arriver, s'il se peut, à la vérité historique sur l'événement capital de l'histoire d'Evian. Sommés de se rendre, les habitants ne répondirent que par *des huées et mousquetades;* alors le feu s'ouvrit contre le faubourg de la Touvière, partie actuelle de la ville, au levant, et où se trouve l'établissement des bains. Les batteries avaient été placées sur les hauteurs, et des barques armées interceptaient toute communication avec la ville par le lac. D'après l'historien de Genève, la canonnade dura deux jours, et cinq d'après le chroniqueur d'Evian. On battit d'abord (toujours d'après Prevost) la grange du sieur de Terons, *faisant muraille de la ville;* puis on somma encore les habitants d'ouvrir leurs portes aux seigneurs de Guitry et de Sancy, les menaçant de les passer tous au fil de l'épée s'ils continuaient leur résistance; et comme ils ne faisaient pas mine de se rendre, on enfonça une des principales portes de la ville, au moyen d'un

pétard. Bonnevaux, Bonvillars, leurs soldats et quelques notables bourgeois n'eurent que le temps de s'enfermer dans le château, qui était en bon état et bien approvisionné de vivres et de munitions. Les Evianais savaient bien qu'ils ne pouvaient résister longtemps, avec leurs seules forces, aux alliés, et avaient compté sur le secours d'Olivarez et de ses Espagnols cantonnés dans les vallées d'Aulph et d'Abondance, lesquels *ne voulurent oncques advancer.*

Les assiégeants se laissant emporter par la colère *saccagèrent cette misérable ville, jusqu'à enlever les poutres et les planchers des maisons, les portes avec leurs serrures, et les fenêtres; il ne restait plus que de mettre le feu partout; les habitants en ayant été menacés, s'engagèrent, pour se garantir d'un tel malheur, à payer aux vainqueurs la somme de* 2000 *écus, et pour sûreté de leur parole ils leur remirent dix-huit ôtages.* (*Spon.*)

Bonvillars et les siens, qui comptaient toujours sur l'arrivée soit du duc d'Olivarez, soit d'autres généraux de leur souverain, notamment de M. de Sonas et d'Amédée, bâtard de Savoie, se défendirent de leur mieux pendant quatre ou cinq jours; mais enfin voyant approcher le canon, ils battirent la chamade. « Lors Bonvillars, dit Pre-
» vost, rendit la place par composition que tous
» les soldats sortiroient avec leurs armes et ba-
» gages, et seroient conduicts seurement jusques
» auprès du fort des Allinges, où la garnison etoit
» pour Son Altesse, et sauf à reserve qu'il ne sor-
» tiroit dudict chasteau aucung des bourgeoys de
» la ville, soit qu'ils fussent soldats ny autre-
» ment, mais qu'ils demeureroient tous à la

» mercy et composition de l'ennemy. Ceste mal-
» heureuse et traitreuse composition ainsy faicte
» par ledit Bonvillars, à l'insçu des dits sieurs
» bourgeois, fut cause que bien peu s'en fallut
» que le sieur advocat de Blonay, lors sindicque,
» assisté d'une partie des autres sieurs bourgeois,
» ne firent passer le pas audit sieur Bonvillars,
» qui, sachant le tort qu'il leur faisoit par sa per-
» fidie, desloyauté et trahison, et prevoiant au
» malheur qui lui en pouvoit arriver, fit entrer
» secretement quelques troupes de l'ennemy dans
» ledit chasteau, avant que la garnison en fût de-
» hors. Voilà donc comme tous les bourgeoys
» demeurèrent prisonniers au chasteau, à la mercy
» de l'ennemy.

« On leur dict qu'il leur falloit paier pour leur
» rançon 2000 écus d'or, sans aultre demande
» ny response. L'un d'iceulx, qui fut le sieur de
» Bonnevaulx, fut licentié pour aller en Valley cher-
» cher à emprompter ladite somme; tous les au-
» tres jusques au nombre de vingt-deux des plus
» apparents, furent conduicts à Genève et laissés
» là prisonniers au logis de la *Couronne d'or*, où
» ils demeurèrent environ trois semaines et demy,
» qu'arriva ledict sieur de Bonnevaulx avec l'ar-
» gent qu'il avait emprompté des seigneurs de
» Valley, et desgagea lesdicts bourgeoys, qui s'en
» retournèrent en leurs maisons toutes pillées et
» ruinées.

« Sur la fin de février, l'armée, après avoir
» fourragé les bailliages d'Evian et de Thonon,
» prit la route de Bonne... (*Spon.*) Mais elle re-
» vint à Evian et y séjourna environ six semai-
» nes pour la commodité des vivres et en atten-

» dant que le temps se desrefroidit, pendant le-
» quel temps non-seulement la ville, mais tout le
» pays de l'environ fut entièrement pillé, saccagé
» et ruiné, en manière que rien n'y demeura, ny
» bestail, ny aucune chose pour vivre; tous les
» meubles furent prins, pillés et desrobés, même
» les églises entièrement saccagées, les cloches
» prinses et emmenées jusques au nombre de
» huit grandes, avec l'horloge du grand église, de
» grande valeur. »

« L'ennemy, avant de se retirer et quicter la
» ville d'Evian, fit ruiner le chasteau et abattre
» une partie des murailles de la ville, du côté
» de la porte d'Allinges (1). La ville et tout le pays
» fut réduit et laissé en telle désolation et misère,
» que sans l'ayde et recours divin, tout fût mort
» et péris de faim. » (*Prevost.*)

En 1598, le duc Charles-Emmanuel, qui se rendait en France après l'entier rétablissement de la religion catholique dans le Chablais, passa par Evian, et fit, selon l'usage de sa famille, des additions aux libertés de la ville, laquelle avait encore quelques épreuves à subir.

Au commencement du XVIIe siècle, lors de la conquête de la Savoie par Henri IV, la compagnie de Lesdiguières vint en cantonnement à Evian; elle « était composée, dit Prevost, de cent mais-
» tres, tous braves cavalliers, la pluspart choysis
» d'eslite en Dauphiné, conduits par le sieur de
» Chillion, cornette de la dite compagnie, logés,
» partie en la ville, partie par les paroisses cir-
» convoisines, et y demeurèrent jusque sur la fin

(1) Porte située au couchant, près du lac, du côté de Thonon et du château des Allinges.

» du moys d'april, pendant lequel temps ils épni-
» sèrent bien de telle sorte et la ville et toutes
» les dictes paroisses d'argent et de tous autres
» moïens, que l'on eut grand'peine de vivre le
» reste de l'année. Le moindre desdicts gens
» d'armes prenoit de son hôte l'escu par jour; le
» dit de Chillion tyrannisoit bien de telle sorte la
» dite ville, qu'enfin l'on fut contrainct de recou-
» rir audict sieur des Diguières, qui étoit à Ge-
» nève, lequel, pour y donner quelque ordre,
» envoya le sieur d'Herculès, son lieutenant en la
» dicte compagnie, homme à la vérité débonnaire
» et justicier, qui n'y sceut tant faire que ledit
» Chillion ne print prisonnier l'un des sindiques
» de ladite ville qu'il emmena tout bouché et lié
» prisonnier audict Genève, duquel il voulait tirer
» une grande rançon; mais Dieu tout-puissant le
» garantit de ses mains; car par la faveur de quel-
» ques gens de bien dudict Genève, il se sauva
» d'entre les mains dudict tyran de Chillion, sans
» paier aucune chose. »

Les cordeliers d'Evian étaient ceux que la Réformation avait expulsés de Morges; ils desservirent un petit hospice jusqu'en 1633. A cette époque, le duc Victor-Amédée leur permit de l'agrandir, et de se bâtir un couvent à l'extrémité de la ville, du côté de la Grande-Rive. Ce monastère ne fut terminé qu'en 1663.

Christine de France décida que le titre de capitale du Chablais accordé à Thonon ne pourrait jamais préjudicier aux priviléges de l'ancienne capitale du Pays de Gavot (1639). Grillet, à qui j'emprunte ceci, nous apprend encore que sous Amé-Victor II on accorda à Evian le tir du pa-

pegai (17 décembre 1675). De nos jours on use parfois de ce vieux privilége : un mât, surmonté d'un oiseau, est planté près du lieu dit Porte d'Allinges, et sert de cible aux gardes nationaux.

La ville possédait et possède encore un collége. En 1699 Mesdames Grenat-Bellon et de Buttet établirent à leurs frais une école pour les filles.

On ne trouve, ou du moins je n'ai rien trouvé de bien intéressant sur l'histoire d'Evian pendant le siècle dernier. On va en juger.

Le recueil des *Documents relatifs à l'histoire du Pays de Vaud*, par M. le baron de Greuus-Saladin, contient une lettre copiée dans les registres du Conseil de la ville de Morges, datée du 20 juillet 1745, et adressée *à MM. les Syndics et Conseil d'Evian*. On voit par cette missive, que les habitants d'Evian ayant perdu leurs récoltes, surtout celle des grains par un *désastre*, avaient demandé assistance à leurs voisins de l'autre rive. La réponse de ceux-ci est bienveillante, dictée par des sentiments de bonne amitié. Le Conseil de Morges, en dépit des propres misères de cette partie du Pays de Vaud et de l'imminence de la hausse du prix des céréales, consent à soulager les Evianais, et paraît le faire de la meilleure grâce du monde.

On sait dans quelles circonstances la baronne de Warens, que J.-J. Rouseau a rendue si tristement célèbre, quitta son pays natal, et vint à Evian, où la cour de Sardaigne prenait les eaux alors, abjurer le protestantisme entre les mains de l'évêque de Bernex.

Vers la fin de ce siècle, M. de Saussure le naturaliste, explorant ces parages, se fit conduire

à une demi-lieue du bord du lac, en face d'Evian, et ayant sondé, trouva le fond de l'eau à 620 pieds (voy. le *Voyage dans les Alpes*).

A l'époque de la révolution française, les couvents d'Evian cessèrent d'exister, et le clocher de la paroisse perdit la haute flèche qui le surmontait — perte vraiment regrettable.

L'an 1798 amena les Français sur les rives du Léman : il s'agissait de délivrer les Vaudois du joug de Berne.

On arbora la cocarde verte, et on planta des arbres de liberté dans le Pays de Vaud, pour saluer l'heure de son indépendance. La brigade française du général Rampon, qui était à Evian, passa le lac et vint débarquer à Ouchy. Elle fut suivie par les troupes du général Ménard. On sait que cette armée, destinée à combattre la vieille aristocratie helvétique, eut pour commandant en chef Brune, qui établit son quartier-général à Lausanne.

Un grand album de famille du marquis de Lucinge-Féterne contient des aquarelles représentant Evian et son rivage avant la révolution, alors que les eaux d'Amphyon attiraient une foule de riches étrangers, avaient une célébrité, une vogue qu'elles ont perdue depuis, par le caprice du hasard. La vue de la ville ancienne, prise du lac, nous montre — de l'orient à l'occident — le couvent des cordeliers et sa haute flèche, détruits depuis; le château de Fonbonne, l'aiguille et l'église de la Touvière, le manoir de Gribaldi, et plus loin celui de Blonay.

Les armes d'Evian sont : *d'azur au poisson d'argent, en avalant un autre plus petit dont on n'aper-*

çoit que la moitié du corps et la queue; au chef de gueules à la croix d'argent. La devise est : *Deo et regi fidelis perpetuò.* On a vu, par ce qui précède, que les Evianais justifièrent plusieurs fois leur devise. Un poisson est bien l'attribut qui convient à une cité des bords du Léman, surtout un poisson en champ d'*azur*. Montrer ce poisson en dévorant un autre, c'était faire entendre, en style héraldique, que la ville savait avoir raison de ses ennemis.

Parmi les vieux logis d'Evian, assez nombreux, je dois mentionner les châteaux de Fonbonne et de Gribaldi. Le premier, situé à l'orient, près du port de la ville et de la porte de Chavanne, appartient à M. de Saxel; c'est un grand bâtiment restauré en partie depuis peu; quelques salles sont garnies de boiseries assez bien conservées. Des murailles couvertes de lierre ferment une espèce d'enclos, un jardin et un préau envahi par l'herbe communiquant à une cour d'entrée par un double escalier. Au-dessus d'une porte on voit un écusson de pierre, gratté par la révolution française sans doute, et sur lequel j'ai cru reconnaître les traces d'un dauphin et de deux barres adossés. Cet écusson porte la date de 1646. Le fronton d'une autre porte extérieure offre des traces de peinture à fresque. Le château de Gribaldi appartient encore aux descendants de cette ancienne famille piémontaise; c'est aussi un grand bâtiment dévasté, situé à peu près au centre de la ville, près d'un ruisseau coulant en partie dans un conduit de bois; on y arrive par la rue principale. Il y a dans ce vieux logis une énorme cheminée, sur le manteau de laquelle sont peintes à

la fresque les armoiries de ses possesseurs : *d'or au sautoir ancré d'azur ;* avec cette devise remarquable : *Plus penser que dire pour parvenir.*

On m'a assuré que l'archevêque de Gribaldi fit bâtir cette maison sur les ruines d'un couvent. Dans une chambre, les portraits de quelques-uns des ducs de Savoie sont accrochés à la muraille nue et enfumée.

En descendant une ruelle assez rapide, en face de l'établissement des bains, on voit à droite, au-dessus de la porte d'une espèce de gentilhommière déchue, un blason où se trouve une croix qui doit être celle de Savoie ou de la maison d'Allinges; la date est 1644.

L'église s'élève près de l'emplacement qu'occupait l'ancienne porte d'Allinges; son vaisseau est d'une bonne proportion, et sa tour-clocher d'un aspect très-pittoresque.

Evian a produit quelques hommes sinon célèbres, du moins d'un certain mérite. Grillet cite, entr'autres, Christophe Millet (Milleo), littérateur du XVIe siècle, qui séjourna longtemps à Paris; —Vespasien de Gribaldi, né à la Touvière d'Evian, d'une famille originaire de Chieri en Piémont; il devint archevêque de Vienne en Dauphiné, l'an 1569; mais fatigué des troubles provenant de l'introduction du calvinisme dans son diocèse, il déposa la mître, et revint à Evian; il fut un des consécrateurs de saint François de Sales, et mourut à la Touvière vers 1608; — Jacques de Blonay, auteur de *Mémoires* et d'un *Alphabet d'érudition* (Chambéry 1708), ouvrage très-estimé, au dire de Grillet; — le baron Louis de Blonay, capitaine aux gardes-du-corps en 1731,

vice-roi de Sardaigne, chevalier de l'Annonciade, mort général de cavalerie et grand-maître d'artillerie; Fréd.-Et. Joudon, chanoine de la cathédrale de Genève, auteur de quelques écrits.

J'ajonte à cette liste le nom de M. le baron de Blonay, ambassadeur de Sardaigne près la Confédération helvétique, mort à Lausanne il y a quelques années. (Voir le chapitre où il est parlé de *saint Paul*).

Je suis porté à croire que les eaux d'Evian ont été appréciées et recherchées de toute antiquité, soit d après le témoignage du nom latin d *Aquianum*, soit d'après l'extrait du manuscrit de François Prevost que j'ai rapporté au commencement de cette notice, où il est parlé de ces *fort bonnes eaux*, *de ces douces*, *belles et amples fontaines sortant et ruisselant en tous les endroits*, *au grand contentement et soulagement de tous*. A ceux qui douteraient de la réalité du nom d'*Aquianum*, ou qui n'accepteraient cette dénomination que comme un produit de la latinité du moyen âge, nous dirons qu'ils ne peuvent nier que les eaux n'eussent déjà un certain renom en 1622: le texte de Prevost le prouve surabondamment. Je parlerai au chapitre *Neuvecelle* d'une chronique ou tradition qui assigne à la découverte, ou du moins à l'*utilisation* de la source minérale alcaline, une date plus ancienne.

L'*Avertissement* placé en tête de l'*Album* du marquis de Lucinge-Féterne, ouvrage dont j'ai déjà parlé, et qui est du siècle dernier, dit ceci: « Les eaux d'Evian réunissent tous les ans un » assez grand nombre d'étrangers de distinction; » leur salubrité et la beauté du pays qui les ont » rendues célèbres, font de la petite ville d'Evian

» un lieu très-amusant pendant le temps que l'on » boit ces eaux : bals, spectacles, académies de » jeux, tout se réunit alors, et ces plaisirs y » attirent peut-être plus de monde en santé que » les eaux de personnes incommodées... »

A cette époque, on se rendait à Evian surtout pour boire de l'eau de la source minérale ferrugineuse d'Amphyon, située à une demi-lieue de la ville. Cet endroit recevait de hauts et puissants personnages, des lords, des grands seigneurs français, la famille royale de Sardaigne, dont la duchesse du Chablais faisait partie (*voir le chap. Amphyon*). Aujourd'hui les eaux d'Evian sont bien plus fréquemment employées que celles d'Amphyon et de la Grande-Rive.

« On jouit à Evian, dit avec raison Grillet, de » la plus parfaite santé, à cause de la salubrité » de l'air et de l'excellence des eaux, qui abon- » dent dans toutes les parties de la ville. »

On sait que ces eaux sont employées avec succès dans les affections des muqueuses, des voies digestives, contre la goutte, la pierre, etc. Je renvoie, pour de plus amples détails, aux notices scientifiques de MM. les docteurs Andrier, inspecteur des eaux, et Rieux, ancien directeur de l'établissement, proto-médecin du Chablais. Ces brochures nous apprennent que les précieuses propriétés des eaux minérales d'Evian furent mises en évidence par le marquis de Lessert d'Auvergne, qui, ayant par hasard bu à la source, se trouva en peu de temps guéri d'une maladie qui le tourmentait depuis quinze ans.

On commença à s'occuper sérieusement de l'*eau de Cachat* — nom du propriétaire d'alors, —

et des docteurs de Genève et de Lyon en conseillèrent l'usage. Le professeur Tingry fit le premier travail chimique sur ces eaux, en 1808, et lut un mémoire sur ce sujet à la Société de Physique de Genève. Peschier reprit ce travail en 1824, et confirma les résultats obtenus par Tingry. Enfin, au mois de mars 1844, les nouveaux propriétaires de l'établissement (une Société genevoise) voulant s'assurer si ces eaux n'avaient subi aucune modification dans leur existence chimique, chargèrent le célèbre chimiste Barruel, chef du laboratoire de la faculté de Paris, d'en faire l'analyse. Le résultat de cette opération démontra que la composition actuelle des eaux est la même qu'en 1808.

L'établissement réorganisé depuis plusieurs années, renferme un hôtel, d'assez nombreux appartements meublés avec simplicité, mais fort proprement tenus, ainsi que les bains. Un salon de suffisante grandeur, au rez-de-chaussée, est consacré au jeu, à la conversation et à la lecture des journaux. Il communique avec une galerie longue, nouvellement construite sur la terrasse entre les deux corps de logis de l'établissement, et donnant d'un côté sur la rue. C'est dans cette galerie qu'ont lieu fréquemment des bals et des concerts durant la saison des bains. Le pays a de l'avenir : chaque année le nombre des baigneurs ou touristes augmente, et tout porte à croire que bientôt cette galerie sera insuffisante, et qu'il sera nécessaire d'en construire une plus vaste.

La fontaine à robinet, pour les buveurs, existe sous un double escalier en perron, qui met en communication la terrasse avec un beau jardin

en amphithéâtre, plein de fleurs et d'arbres exotiques, qui domine la ville et offre la plus charmante des promenades. De la tonnelle supérieure on a sous le regard un admirable tableau : c'est la ville (qui a à peu près la forme d'un carré long) occupant le dernier plan incliné des Alpes, se détachant sur le lac bleu, au milieu de ses châtaigniers, de ses jardins, de ses petits chemins bordés de murs et où courent des ruisseaux limpides, de ses pampres en arbres. C'est la vieille ville qui rajeunit tous les jours ses constructions, montrant de distance en distance quatre ou cinq antiques tours rondes, seuls vestiges de son enceinte, enchâssées dans des maisons particulières. Par-delà le lac on découvre le littoral suisse et ses nombreux villages, de Vevey à Coppet; on voit le Jorat, le Jura vaudois, continué par le Jura français (pays de Gex), et l'on a presque en face de soi Lausanne étagée sur ses cimes et coiffée des clochers de sa fière et célèbre basilique. Trois lieues d'eau séparent de cette ville, que l'on découvre sans peine, et qui se montre même la nuit, grâce à son éclairage au gaz.

Les bains et appareils n'offrent rien qui mérite description. On fait de fréquentes expéditions d'eau à Genève, Lausanne, Turin, Lyon et Paris. Le dépôt dans cette dernière ville est rue Jean-Jacques Rousseau, 12, maison Guitel.

Le nom de château de Fonbonne (*Fons bona*) est peut-être encore un argument en faveur de l'excellence des sources d'Evian.

Considérée du lac, la ville a un aspect de vétusté des plus frappants; quelques bâtiments propres, tels que le couvent, les bains, le casino et

diverses habitations bourgeoises, contrastent avec des maisons basses, sombres, délabrées comme celles d'un pauvre village. A l'orient est le port assez spacieux et formé par une jetée, près du couvent-pensionnat des religieuses de Saint-Joseph, de la vieille porte, sans battants, dite de Chavanne, et du château de Fonbonne. Puis c'est une succession de logis ayant pour la plupart un jardinet en terrasse sur le lac — car Evian n'a pas de quai. De distance en distance une sale ruelle ouvre une échappée sur la ville. Voilà l'hospice, le vieux manoir de Blonay, la douane, l'église avec sa haute tour carrée, le collége qui contient une centaine d'élèves dirigés par des prêtres (1), et une petite esplanade au bord de l'eau et plantée de platanes, que l'on nomme *Porte d'Allinges*. Cette promenade est abandonnée en temps ordinaire; son mur de digue tombe en ruines. C'est pourtant la place d'armes d'Evian, le lieu du tir et des revues de la milice citoyenne.

Soit négligence et incurie — qualités distinctives des gens de ce pays — soit manque de ressources, la municipalité ne fait rien pour créer des promenades et entretenir celles qui existent. On vient d'établir des bains froids, dans le lac, à l'extrémité de cette terrasse.

Du lac, on découvre encore au-dessus de l'*hôtel-de-ville* — bâtiment de pauvre mine, qui n'est guère en réalité qu'une caserne de carabiniers (gendarmes) — l'horloge nouvellement construite et le beffroi couvert de métal brillant qui la surmonte.

(1) Le clergé est le seul directeur des études de la jeunesse dans cette malheureuse Savoie. Evian a aussi une école de Frères de la Doctrine chrétienne.

Voilà le panorama entier de la ville pris du lac.

Evian, en pente, de la grande rue où passe la route, n'a, à proprement parler, que cette voie et une autre qui lui est parallèle dans le bas de la cité. Quelques petites rues insignifiantes relient ces deux artères.

La rue supérieure, étroite, longue, irrégulière, mais généralement bien bâtie, contient les boutiques, les hôtels, les cafés et cabarets principaux, l'établissement des bains et les maisons bourgeoises. La rue inférieure n'a rien qui puisse faire songer à une ville.

Le casino des jeux qu'on vient d'ouvrir, et qui est tenu par le propriétaire de celui de Chamonix, occupe une spacieuse et belle maison de la basse ville. On y trouve la roulette, une salle pour les jeux de carte, un salon de conversation et de musique pourvu d'un piano, un cabinet consacré à la lecture des journaux, une bibliothèque, et un café.

Les hôtels de la ville sont au nombre de cinq :

Hôtel de France (Leroux), maison nouvellement réparée, balcon, terrasse-belvédère, café au rez-de-chaussée, poste aux chevaux, cuisine renommée.

Hôtel des Bains (Durand); situé dans l'établissement même des eaux, il est d'une grande commodité pour les malades qui viennent faire une cure à Evian.

Hôtel des Alpes (Durr).

Hôtel du Nord (Châtillon).

Hôtel du Cheval Blanc (Constantin).

Excellentes maisons sous tous les rapports, et

également recommandables; bonnes tables, et prix modérés. M. Constantin a fait récemment réparer son vaste hôtel, le seul qui ait un jardin, et M. Durr médite des agrandissements et embellissements.

Plusieurs habitants louent des chambres, des appartements meublés et même des maisons entières. «... Ils sont fort honnêtes, et connaissent mieux le monde qu'en aucun lieu de la province, par la fréquentation des étrangers, dont l'affluence (toujours croissante) rend cette petite ville extrêmement vivante au temps des eaux. » (*Album* du marquis de Lucinge-Féterne.)

Passons maintenant à la géographie. Voici les renseignements qu'elle nous fournit sur Evian :

Chef-lieu de mandement (arrondissement ou canton), à deux lieues E. de Thonon ; pop. 2,000 hab. ; superf. 1,055 journaux; long. 4 d. 15 m. ; lat. 46 d. 24 m., à 310 pieds au-dessus du niveau de la mer ; juge de mandement, perception, bureau d'insinuation (enregistrement), recette et brigade de douanes, bureau et relais de poste, brigade de carabiniers (gendarmes) ; marchés tous les lundis (sur la place) ; foires : 3 janvier, 8 mai, 5 juin, 2 octobre et 27 novembre; imprimerie, brasserie, tanneries, etc. ; grande route de Genève à Milan, par le Valais et le Simplon; beaux environs, végétation riche; commerce en vins, grains, légumes, fruits excellents, eau de cerises renommée (kirsh); population du mandement : 10,400 hab. ; superficie totale, 27,335 journaux. Evian est à huit lieues de Genève, et à trois environ de Lausanne. On peut se rendre à Genève directement par le courrier de Milan (malle-poste)

ou par l'omnibus de Thonon, correspondant avec une diligence qui part tous les jours. Quatre fois par semaine un service de grands bateaux à voiles et à rames met en rapport Evian avec le village d'Ouchy, port de Lausanne. La traversée est d'environ troix heures. En été, les bateaux à vapeur viennent tous les dimanches faire une *promenade* de Genève à Thonon et à Evian. Il est à désirer qu'un service régulier de ces paquebots s'établisse; ses stations naturelles entre Genève et Villeneuve seraient, sur la rive gauche, Hermance, Yvoire, Thonon, Evian, Meillerie, et Saint-Gingolph. Cette création offrirait aux étrangers le spectacle des deux rives du Léman. Arrivés à Villeneuve par l'une des deux rives, ils pourraient, au retour, visiter l'autre.

On trouve à Evian des canots, des batelets, des gondoles couvertes pour les promenades sur le lac, et des ânes sellés à l'anglaise, ainsi que des voitures de toute espèce, pour les excursions, qui sont ici d'un grand intérêt.

Les pieds de la petite ville qui m'occupe se baignent dans le lac; sa tête, jadis ornée d'une couronne murale, s'ombrage de noyers, de châtaigniers vigoureux, et de vignes grimpantes, qui enlacent de leurs festons et de leurs guirlandes, non pas des arbres vivants, mais des arbres morts et dépouillés, fichés en terre avec tous leurs rameaux. Ces *crosses* — c'est le nom local — font l'effet de colossales cornes de cerf.

Que de délices pour le corps et pour l'âme dans ce ravissant petit canton de quelques lieues, dans ce vieux *Pays de Gavot*, que les cultures

perfectionnées, l'industrie et la manie de l'amélioration ne sont pas encore venues dépoétiser! Un air vivifiant, suave, balsamique, tempéré en été par les brises du Léman et des Alpes, des ruisseaux bruissants, des fontaines salutaires, un climat agréable, doux, salubre, presque méridional, des habitants généralement honnêtes — tel est *le jardin de la Savoie*, lequel n'a rien à envier à la Suisse.

Les amateurs de la chasse et de la pêche peuvent ici se donner ample satisfaction. La montagne est très-giboyeuse, le lac très-poissonneux en ces parages, et occupe la nuit, quand le temps est propice, trois ou quatre cents individus, d'Amphyon à Saint-Gingolph. Le lac fournit en abondance *le* ou *la férat* — poisson qui lui est particulier — et, en fait d'espèces recherchées la truite, la perche, l'ombre-chevalier, le brochet, la carpe et la lotte.

L'automne amène sur ces bords l'*hirondelle de mer*, sorte de mouette ou goëlan; et l'hiver le grèbe blanc, dont le plumage lustré fait une belle et précieuse fourrure.

Les meilleures sources d'Evian sont celle de Cachat (aux bains); celle de Gala, qui est très-recherchée aujourd'hui, et fait à la première une redoutable concurrence; enfin, celle des Corporaux, qui flue d'un bloc de rocher supportant un vieux mur vêtu de mousses et de plantes pariétaires, au bord d'un chemin. La naïade de cette fontaine, qui appartient à tout le monde, laisse les ménagères des environs venir laver sans façon

leur salade et leurs choux à son eau pure et fraîche.

Evian, frais séjour! les magies naturelles de ton sol, de tes collines si richement boisées, dont les moindres accidents se reflètent en tremblottant, par les temps calmes, dans la plus belle des nappes d'eau, dont la superficie, exacte reproduction du ciel, nuance sa limpidité des teintes vertes de la mer, des tons gris des nuages, ou de l'azur des espaces éthérés, azur moiré par les légères rafales du *séchard* ou du *morgé*, Evian! les magies naturelles de ton sol sont de celles qui frappent vivement l'imagination, qui saisissent et passionnent le cœur. Qui peut t'habiter sans t'aimer, te quitter sans regret, sans désir de te revoir?

Paysagistes, écrivains, artistes, baigneurs, voyageurs, habitants des grandes villes où résident le luxe et l'ennui qui cherche sans cesse à s'étourdir, tous gardent précieusement ton souvenir et lui doivent parfois, au milieu d'une vie absorbée par les tristes exigences de la nécessité, du devoir, quelques moments de douce émotion.

J'ai toujours été curieux de savoir les impressions que tel ou tel pays a laissées dans l'esprit des savants, des poètes, des littérateurs célèbres ou seulement connus qui l'ont visité, et cette curiosité est bien plus vive quand je connais le pays moi-même. Supposant à mon lecteur un désir semblable au mien, j'ai réuni pour lui les citations suivantes :

A tout seigneur tout honneur. Commençons par la poésie :

. . . . . .

Pour moi, cygné d'hiver égaré sur tes plages,
Qui retourne affronter son ciel chargé d'orages,
Puissé-je quelquefois dans ton cristal mouillé
Retremper, ô Léman! mon plumage souillé!
Puissé-je, comme hier, couché sur le pré sombre
Où les grands châtaigners d'*Évian* penchent l'ombre,
Regarder sur ton sein la voile du pêcheur,
Triangle lumineux, découper sa blancheur:
Ecouter attendri les gazouillements vagues
Que viennent à mes pieds balbutier tes vagues;
Et voir ta blanche écume, en brodant tes contours,
Monter, briller et fondre, ainsi que font nos jours.

LAMARTINE (*Ressouvenir du lac Léman*).

Ce morceau, dont je ne donne que la fin, est adressé à M. Huber-Saladin, de Genève.

Je suis entièrement de l'avis de M. Manget, qui prétend qu'Evian « est peut-être le point le mieux placé de toute la rive gauche pour contempler la rive opposée. »

« .... A Evian, petite ville du Chablais où je m'arrêtai quelque temps, dit M. Raoul-Rochette dans ses *Lettres sur la Suisse*, je ne pus voir que les commis de la douane, attendu qu'ils s'emparèrent de tous les moments aussi bien que de tous les effets du voyageur, comme si le temps était ici une marchandise de contrebande.... »

Pauvre savant!... je plains son infortune. Aujourd'hui, grâce à Dieu, la douane s'est relâchée de cette rigueur.

Un jeune auteur genevois, relatant un récent pélerinage autour du lac, a écrit ceci:

« Voilà donc Evian avec son couvent, son gros

clocher, son port, ses bains, et ses filles à bonnet rond . . . . . .

« Les habitants d'Evian sont gais et bons vivants, et une chose qui contribue à les rendre tels, c'est la contrebande qui se pratique ici sur une grande échelle. Il n'est pas un individu, homme, femme, vieillard ou enfant, qui ne soit passé maître dans cet art périlleux et immoral, où les chances de pertes et de gains, souvent balancées, enrichissent rarement ceux qui s'y livrent.....

« Ouchy est non-seulement le port de Lausanne, mais encore celui d'Evian. C'est là que les contrebandiers vont, dans de petits bateaux, chercher les ballots, les déposant pendant la nuit dans les caves du bord du lac, pour les en retirer le jour suivant. La contrebande, à Evian, n'est plus une affaire d'intérêt : c'est une passion, une rage effrénée, une habitude tellement enracinée, qu'elle devient un besoin, une seconde vie pour la population... Il serait dans l'intérêt du roi de faire d'Evian un port franc ; s'il ne le fait pas, c'est dans la crainte de déplaire aux habitants ; cela est certain. »

Oui, la contrebande est aussi immorale que la douane est vexatoire ; cette industrie habitue nécessairement les hommes qui l'exercent à l'astuce et à la fraude, les porte à faire ce qui est défendu... et une fois dans cette voie, on ne s'arrête pas facilement...

Je crois que le contact des étrangers riches et oisifs finit par devenir funeste à un peuple, quelque honnête qu'il soit au fond. L'égoïsme, la cor-

ruption, la rapacité, le goût du luxe, sont les cadeaux ordinaires des citadins aux gens des campagnes.

Soyez sûr que partout où il existe des établissements de bains très-fréquentés, les habitants ont dérogé aux vertus premières, et perdent de plus en plus la physionomie qui leur était propre.

SECONDE PARTIE.

ENVIRONS D'ÉVIAN.

PROMENADES.

RIPAILLE.

ENVIRONS D'ÉVIAN.

PROMENADES.

I.

AMPHYON. — RIPAILLE. — THONON. — COUDRÉ.

L'itinéraire des environs d'Evian est tout-à-fait arbitraire, car mille chemins et sentiers se croisent, se coupent, s'entremêlent dans toutes les directions : le promeneur ou son guide ont donc le choix. Je vais indiquer les voies que j'ai suivies, pour arriver au but des différentes courses; mais je ne prétends pas que ce soient les seules bonnes, sûres ou agréables. Les suivre après moi, ce sera me donner une marque de confiance dont je ne pourrai qu'être flatté.

Pour rester strictement dans mon cadre, c'est-à-dire dans les limites de l'ancien Pays de Gavot ou territoire d'Evian, je ne devrais pas franchir, à l'orient, la Morge; à l'occident, la Dranse; je les franchirai pourtant, mais sans aller bien loin, et pour qu'on ne m'adresse pas le reproche de

n'avoir point montré à l'étranger quelques sites vraiment remarquables par leur aspect ou les souvenirs qui s'y rattachent, et que l'on peut voir dans la même journée.

Prenant toujours pour point de départ Evian, nos courses seront des lignes de diverses longueurs. Je commencerai par la ligne du couchant, qui bientôt incline un peu au midi, et se dirige vers Thonon, chef-lieu de la province, et j'arriverai à celle du levant (Saint-Gingolph et le Bouveret) après avoir passé par neuf lignes intermédiaires; en d'autres termes, et pour exprimer plus intelligiblement ma pensée, pour la formuler géométriquement, je suppose qu'Evian soit le centre d'une circonférence, dont une moitié enserrerait une partie du lac, et l'autre le mandement (canton) que je me propose de visiter; le rivage est, par conséquent, le diamètre de cette circonférence. Je commence par suivre la moitié de ce diamètre, en allant d'Evian dans la direction de Thonon; puis, partant toujours d'Evian, mon centre, je tire un autre rayon que je dirige sur Publier et Marin; j'en dirige un autre sur Larringes, et ainsi de suite, jusqu'à ce que je sois revenu à mon diamètre; le dernier rayon à parcourir sera donc la moitié du diamètre opposée à celle que j'aurai suivie en commençant ces excursions.

Je demande pardon de cette démonstration mathématique, que l'on comprendra sans peine à l'aide de la carte du Léman et de ses rives.

Après être sorti d'Evian, du côté de Genève, en passant près des anciens fossés et d'une vieille tour de défense, on arrive, au bout d'une demi-

heure, à un petit bâtiment d'une construction simple, mais qui ne manque pas d'élégance, situé sur une esplanade ou terrasse de gazon, entre la route et le lac; d'un côté est un toit qui abrite la source d'eaux ferrugineuses acidules; de l'autre, une promenade plantée de peupliers. On se trouve à Amphyon, à l'endroit appelé jadis *Châtaigneraie*, car les hauteurs voisines sont couvertes de châtaigniers. J'ai déjà dit que ces eaux ne jouissent plus de leur ancienne vogue; cependant je crois qu'elles ont toujours leurs propriétés toniques et fortifiantes. La cour de Turin a oublié le chemin d'Amphyon, et peu de médecins connaissent ces eaux martiales. Dans le siècle dernier il y avait ici, outre la promenade, deux pavillons pour les princes de la famille royale.

« Cette eau minérale acidule, dit M. le docteur » Andrier dans sa Notice, d'une odeur ferrugi- » neuse bien caractérisée, froide, limpide, inva- » riable dans sa température et son abondance, » exhale une odeur sulfureuse par les temps » d'orage et d'électricité; elle dépose sur son » passage un sédiment rouge ocreux. »

Cette eau fut analysée pour la première fois, en 1772, par M. Tingry, qui écrivit un Mémoire sur ses propriétés, ouvrage lu en 1808 à la Société de Physique de Genève, au dire de M. Rieux, médecin, ex-directeur des eaux d'Evian.

Amphyon appartient à l'hospice d'Evian, qui, jusqu'à ce jour, n'a rien fait pour lui rendre son ancienne célébrité. Cet établissement, si longtemps délaissé, vient d'être loué à long bail par M. de Chéronnet, mon compatriote, propriétaire et directeur du Casino d'Evian. Le bâtiment actuel

sera réparé et agrandi; un hôtel et un restaurant permettront aux malades qui viennent dans le pays pour boire l'eau ferrée, de résider au lieu même où flue cette riche et excellente source. Les beaux jours d'Amphyon vont renaître, sans doute, grâce à l'habile entrepreneur que je viens de nommer.

Un peu plus loin, en continuant de suivre la route qui s'est rapprochée du lac, on trouve quelques maisons, un poste de douanes et un entrepôt des plâtres d'Armoy, que l'on expédie par la voie du lac; c'est le hameau d'Amphyon, qui dépend de la commune de Publier, situé sur la hauteur. De ce lieu à Morges (canton de Vaud), le Léman a bien près de quatre lieues; c'est, je crois, sa plus grande largeur.

Bientôt après l'on passe le pont de la Dranse, rivière torrentueuse, qui couvre de galets et de sables une grande étendue de terrain. Autrefois il était en bois; aujourd'hui il est en maçonnerie et a vingt-quatre arches.

Le duc Amédée VIII le fit construire. Il fut rétabli par les Bernois, lors de la conquête du Chablais, et réparé par les ingénieurs français qui percèrent la route du Simplon.

Dernièrement, ce pont, beaucoup trop étroit, a été élargi sur plusieurs points, pour que les voitures allant en sens inverse pussent se croiser, ce qui auparavant était impossible. Au milieu, une borne de pierre porte les armes de la couronne de Sardaigne, taillées au ciseau. Une autre borne que l'on voit plus loin, marquait autrefois la frontière entre Berne, qui possédait Thonon, et le Valais, qui occupait Evian.

Au-delà du pont se présente le petit village de Vongy, qui dépend de la commune de Thonon, et a une chapelle. Un chemin qui s'ouvre à droite, près de là, conduit en fort peu de temps au parc et à l'ancien ermitage princier de Ripaille.

J'ai consacré, dans un ouvrage beaucoup plus étendu que celui-ci (*Le Tour du Léman*), un long chapitre à l'histoire de ce célèbre endroit ; j'y renvoie le lecteur curieux de détails circonstanciés, et me borne à résumer en peu de lignes cet article :

Ripaille, dont le nom vient de *ripa* (rive), et qui occupe une pointe de terre s'avançant dans le lac, est visible d'Evian comme de Thonon, dont il ferme au levant le vaste golfe. C'était dans l'origine un monastère de religieux Augustins. Amédée VIII, premier duc de Savoie, séduit par les charmes paisibles de ce site, fatigué du trône, ou poursuivant la réalisation de desseins secrets, fit bâtir en ces parages, près du couvent, une sorte de château-monastère, renfermant une chapelle, sept appartements séparés, sept jardins et préaux particuliers, surmontés chacun d'une tourelle à machicoulis ; celle du chef de la communauté dominait les autres. Le duc créa autour de cette demeure un immense parc de chênes, planté en étoile ; les sept allées qui le coupaient avaient chacune pour perspective une ville ou un bourg du Pays de Vaud.

Le prince s'étant retiré là avec sept gentilshommes ses intimes, ses confidents (1434), abdiqua en quelque sorte, tout en se réservant une certaine part dans la direction des affaires de l'Etat. Ainsi fut fondé l'ordre des chevaliers-ermites de Saint-Maurice. D'après une opinion assez accréditée, ces solitaires

menaient une vie mondaine agréable et sensuelle, d'où est venue l'expression de *faire ripaille ;* mais bon nombre d'auteurs assurent qu'on les a calomniés grandement. Voltaire a consacré quelques vers à Ripaille dans son *Epître au lac de Genève.*

Ce fut de Ripaille qu'Amédée VIII partit lorsque le Concile de Bâle l'eut nommé Pape. On sait qu'après un règne aussi court que difficile, Félix V déposa la tiare de l'*anti-papauté*, et revint à Ripaille, où il fut enterré.

Les Bernois, maîtres du Chablais en 1536, et faisant la guerre aux couvents et à tout ce qu'ils renfermaient, ruinèrent Ripaille, et, cherchant des trésors enfouis, brisèrent le tombeau de marbre du bon Amédée VIII, dont les ossements eussent été dispersés ou détruits sans la piété d'un gentilhomme d'Evian, nommé de Merlinge, qui les recueillit et les tint longtemps cachés dans sa maison. Ces restes furent transportés par la suite à Turin, et inhumés dans la cathédrale; ils ont dû être placés définitivement à l'abbaye d'Haute-combe, au bord du lac du Bourget, qui est le Saint-Denis, la royale nécropole de la maison de Savoie.

Les troupes des Genevois, sous les ordres de Sancy et de Guitry, assiégèrent et prirent Ripaille vers la fin de ce même siècle. En 1614, lors du rétablissement du catholicisme dans le Chablais, saint François de Sales transféra à l'ermitage la Chartreuse de Vallon, supprimée enfin par la révolution française.

Ripaille est actuellement une habitation champêtre, une maison d'exploitation rurale sur une vaste échelle, appartenant à l'hospitalier M. Dupas,

ex-officier de cavalerie au service de France. Rien de très-curieux ne s'y trouve ; des sept tours d'Amédée VIII, trois seulement existent encore. La cour principale, le grand préau d'apparat, pour mieux dire, est fermé, d'un côté, par une façade en hémicycle des deux côtés de l'église conventuelle. Cette façade présente un fronton supporté par des pilastres ; au milieu de ce fronton est le blason de Savoie. L'église sert aujourd'hui de fenil. Le parc est composé de beaux bois très-giboyeux, mêlés de magnifiques pâturages où paissent de grands troupeaux de vaches. La Dranse forme, du côté d'Evian, la limite de cette terre importante.

Le chemin de Ripaille à Thonon passe par Concise, village à mi-côte, au milieu des vignes, où l'on remarque deux manoirs en ruines, d'une physionomie pittoresque. C'est de ce lieu que l'on dessine d'ordinaire la modeste capitale du Chablais ; elle se présente sur un rivage très-escarpé au-dessus du hameau et de l'ancien château de Rive, au milieu de vigoureux massifs d'arbres. Ce point de vue mérite sa célébrité.

Je dirai peu de choses de Thonon, qui m'a toujours paru assez triste, et dont les environs n'ont pas, à beaucoup près, le charme enchanteur de ceux d'Evian ; les montagnes se sont éloignées ; plus d'amphithéâtre de collines au bord du lac ; pourtant les Allinges, Armoy, l'Ermitage, Margencel, Marclaz et d'autres sites encore ont des beautés que je ne saurais nier sans injustice.

La ville est peuplée de 4 ou 5000 habitants. Sa rue principale, tortueuse, assez mal bâtie en général, a un aspect villageois; elle tend à s'amé-

liorer. Une autre rue, nouvelle, coupant cette voie principale, est bordée de maisons propres, et son prolongement montre d'anciens logis de respectable et avenante figure. La place de l'hôtel-de-ville va être agrandie; au milieu coule une fontaine. Le bâtiment municipal a une apparence fort convenable.

Il y a à Thonon deux ou trois églises — en comptant celles des couvents, — un collége, trois hôtels, et un petit commerce de détail comme à Evian. Une compagnie d'infanterie forme la garnison. La place du château est une terrasse plantée d'arbres, du côté d'Evian, un vaste belvédère au-dessus du lac; elle occupe l'emplacement d'un grand donjon où naquirent les ducs Amédée VIII, Louis Ier et Amédée IX. Les Bernois, démolisseurs impitoyables, rasèrent ce manoir. On a élevé un obélisque pour en conserver le souvenir.

Une fort belle et fort vaste promenade en esplanade de pelouse, domine Thonon; elle se nomme *Crête* ou *Cretaz* (sommet); c'est le champ de foire et le théâtre ordinaire des fêtes publiques.

De Thonon à Coudré la distance est d'environ une lieue et demie. On suit la grande route; on passe entre Anthy et Margencel; et un peu avant le village de Sciez, on trouve à droite un petit chemin, qui sert d'avenue à une terre considérable, ancienne propriété patrimoniale des marquis d'Allinges-Coudré, descendants d'une des plus illustres races féodales de la province.

Ce magnifique domaine, longtemps abandonné à des fermiers, appartient aujourd'hui au marquis Alfieri de Sostegno — de la famille du célèbre

tragique italien et ancien ministre d'Etat, — qui a fait restaurer l'immense château flanqué de grosses tours rondes.

Coudré occupe le centre d'une vaste échancrure du rivage; à l'orient est la pointe de Ripaille; à l'occident celle d'Yvoire, qui forme l'entrée de la partie resserrée du Léman, dite *le Petit Lac*. C'est un très-pittoresque promontoire, portant une bourgade antique, ceinte d'une muraille délabrée, percée de deux portes tour béantes et colossales, et dominée par un manoir massif et carré, qui a sa légende, et ses vieilles reliques qu'on montre au voyageur.

On trouve en ces parages quelques quartiers de roche à fleur d'eau, qui rendent la navigation du lac assez scabreuse sur ce point.

Je ne puis que répéter ici ce que j'ai dit ailleurs du parc de Coudré. On me pardonnera de me citer moi-même :

« Il y a là une forêt de haute futaie, la plus » admirable que l'on puisse imaginer; elle se » compose d'arbres d'essences variées et d'une » croissance vraiment phénoménale : ormes, frê- » nes, ifs, chênes, trembles, cerisiers, aulnes, » sycomores, pins, bouleaux, sorbiers, cormiers, » au travers desquels suinte un jour douteux. La » vigne vierge, mêlée aux lianes, aux lierres et à » mille vagabondes frondaisons, enlace et drape » des troncs d'une stature gigantesque; des buis » et des houx d'une hauteur peu commune, d'une » senteur vive, forment comme un bois dans » cette forêt, et garnissent entièrement les inter- » valles des arbres supérieurs. Les allées, sem- » blables à de spacieux corridors de verdure,

» sont pleines de mousses veloutées, des palmes » de la bruyère et des délicates floraisons de la » fougère ; elles aboutissent toutes à un rond-» point, et laissent entrevoir à leurs extrémités » opposées, les unes le lac aux nuances bleu » tendre ou vert foncé, les autres les Alpes si » écrasantes et si sublimes.....

» On se croirait dans des savanes vierges, au » pied des Cordilières, dans quelque solitude » primitive du Texas.

» On dit que cette forêt, dont l'abandon aug-» mente la beauté, est l'exacte reproduction du » plan de Turin ; ses huit allées figurent les huit » rues artères de la capitale des Etats-Sardes, et » le rond-point la place centrale d'où elles rayon-» nent. »

Cette course étant une des plus longues de celles que j'indique, il sera nécessaire de choisir un des plus grands jours de l'été, et de partir de bon matin d'Evian (en voiture bien entendu). On pourra, au retour, dîner à Thonon (*Hôtel de l'Europe*), ou bien faire une collation de pâtisseries et de vins liquoreux chez Mme Mégevant, qui a une réputation bien méritée. Il est facile aussi de couper en deux cette excursion : le premier jour on visitera, sans se presser, Amphyon, Ripaille et Thonon, où l'on couchera ; le lendemain on verra Coudré, et on pourra même, si l'on ne perd pas trop de temps, pousser jusqu'au village d'Yvoire dont je viens de dire quelques mots en passant. J'aurais dû ajouter que M. James Fazy, de Genève, aujourd'hui homme politique, naguère simple écrivain, s'est occupé de cet endroit : il a traduit en roman historique la chronique de *Jean d'Yvoire au bras*

ENTRÉE DU FORT DES ALLINGES.

de fer. Ce Jean (ou pour mieux dire *Jéhan*) était un pirate féodal du *grand* et du *petit* lac, un châtelain manchot. Il ajustait à sa cuirasse une sorte de bras de fer, qu'on montre encore, et auquel il fixait la bride de son destrier.

De ce lieu, avec le beau temps, de bons chevaux, et grâce à une route superbe, on sera bientôt de retour dans le pays d'Evian.

II.

LES ALLINGES.

Nous passons encore par Thonon aujourd'hui; mais cette fois, laissant à droite le chemin que nous avons pris à Vongy pour nous rendre à Ripaille, restons sur la grande route, qui forme une montée assez rapide, mais courte, près du château du général de Fora.

Traversons la ville dans toute sa longueur, et parvenus à son extrémité, quittons la route de Genève, et engageons-nous dans un chemin qui passe devant l'hôpital, sous la promenade de Cretaz, et tend vers un monticule escarpé que nous avons aperçu après avoir franchi la Dranse, et qui a pour couronnement des ruines inégales. Ce monticule détaché de la chaîne des Alpes, comme ceux de Boisy et de Langin, situés à peu près sur la même ligne, est la haute et rude colline des Allinges.

Le paysage que l'on trouve est frais, agreste, animé par des courants d'eau vive. Une demi-heure suffit pour arriver au village des Allinges, tapi au pied des crêtes qu'occupent les deux antiques forteresses démantelées. C'est là qu'on laisse les voitures.

De ce village tout rustique, un large sentier frayé sous les châtaigniers, parmi les rocailles, le thym, les bruyères roses, les fougères, les halliers, mène aux décombres de l'illustre fief.

On parvient d'abord au château supérieur, après avoir franchi une vieille enceinte murale; c'est un plateau gâté par les arrangeurs modernes: plantation, jardin, murs blanchis, chapelle badigeonnée, rien n'a été épargné pour effacer les stigmates du temps, les dévastations de la guerre. De cette cime, où soufflent presque continuellement les vents froids des Alpes, quel panorama saisissant! Devant soi la vallée du Léman, dont on ne se lasse jamais; derrière, l'ombreux vallon d'Orcier, de Draillant et de Fessy, au bas des pentes boisées d'Armone, cachant les gorges sauvages de Bellevaux et du Biot.

Rien de positif sur l'origine des Allinges; mais il est aisé de voir que c'était là une des places de guerre les plus importantes du Chablais. Ce château subit maints siéges, maints assauts, pendant les guerres des dauphins de Viennois et des comtes de Savoie, et il finit par rester à ces derniers avec la province dont il était le boulevard et le cœur. Il pouvait contenir une garnison de quinze cents hommes. Saint François de Sales venait s'y réfugier tous les soirs pendant qu'il travaillait à rétablir le catholicisme dans la contrée, et il avait

pour hôte et défenseur le baron d'Hermance, gouverneur militaire du pays. L'apôtre et le patron du Chablais, au début de son entreprise de conversion, inaugura la messe en Chablais sous la voûte de l'oratoire où il est aujourd'hui vénéré par les pélerins, et où l'on montre son chapeau conservé avec soin (1).

Au commencement du siècle dernier, le roi Victor-Amédée II fit démolir la forteresse; la chapelle du saint resta longtemps enfouie sous une masse énorme de décombres, sans en être écrasée — ce qui est regardé ici comme un miracle. Plus tard, cette chapelle fut dégagée, mais non pas restaurée. Les démolisseurs de 1793 l'eussent détruite entièrement sans un orage qui les contraignit à la retraite — d'après la tradition. — Enfin, l'oratoire fut réparé et restitué au culte en 1836. Deux inscriptions latines constatent ces faits. Les limites qui me sont imposées ne me permettent pas d'en dire davantage. Je renvoie ceux que cet aperçu rapide et succinct ne satisferait pas, à Guichenon, à Grillet, à un petit livre vert publié il y a peu d'années par un Savoisien, et qui se vend à la librairie de Thonon; il porte pour titre : *Pélerinage aux Allinges*, par *l'ermite de Bange;* enfin, à mon grand ouvrage déjà indiqué.

La partie la plus pittoresque de ces ruines est celle qui comprend le plateau inférieur, ou second

(1) Il faut se défier de cette relique comme de toutes les autres. Son authenticité est au moins problématique. Fût-elle vraie elle ne devrait inspirer aucune vénération au vrai chrétien. Adorer les choses humaines, même celles qui viennent des hommes les plus saints, n'est pas un acte de piété, mais d'impiété et d'idolâtrie, aux yeux de Dieu.

château. On y pénètre avec quelque difficulté par un bois taillis fort épais et des sentiers à peine frayés dans les rocs et les broussailles épineuses. La peine a pour dédommagement de charmantes surprises ; ce lieu offre des réduits tapissés de fines pelouses encloses par de grands pans de murs crevassés; les compagnies de perdrix viennent s'y poser, et le lièvre y broute son serpolet sans alarmes. Ces retraites sont à souhait pour un goûter champêtre ou une halte de partie de campagne.

Je vous dirais bien, lecteur-baigneur, que j'ai revu ces préaux romantiques avec la plus charmante des sociétés, que j'ai senti des mains adorables s'appuyer sur mon bras indigne, dans les passages grimpants, que j'ai porté avec bonheur châles et ombrelles... Je vous dirais bien... mais à quoi bon?... quel intérêt prendriez-vous à ces confidences?... que vous importent mes sensations intimes aux Allinges ou ailleurs?

Du second plateau sur lequel nous sommes, du seul qui ait conservé la vraie physionomie d'une ruine, un sentier de pâtre, à délicieuses échappées sur le lac et la vallée d'Orcier, ramène au versant par lequel nous avons gravi le monticule. On peut revenir à Thonon par un autre chemin : pour cela, il faut descendre dans le vallon que je viens de nommer, d'où la silhouette des Allinges, le massif des décombres et la chapelle avec son clocher élevé se présentent sous un aspect nouveau et des plus romantiques.

III.

PUBLIER. — MARIN.

Cette petite promenade, qui, dans l'ordre que j'ai adopté, vient après les deux grandes indiquées aux précédents chapitres, peut être faite en deux heures.

Rien d'historique ici ; point de souvenirs à évoquer, point de tradition populaire de quelque intérêt à faire revivre. Il faut se contenter des grâces seules du paysage. Près de la sortie d'Evian, au couchant, un chemin étroit, au milieu de murs de clôture encaissant un ruisseau, monte à la salutaire fontaine des Corporaux. De là, en gravissant pendant une heure, et en tendant toujours vers la droite, on rencontre une des routes de la montagne; il faut prendre alors la traverse pour abréger et gagner Publier, assis sur une esplanade de beaux ombrages, au milieu des prés, des champs et des bois.

Je dois indiquer un autre itinéraire peut-être plus agréable.

Sur la grande route, à sept ou huit minutes d'Evian, se montre, à l'embranchement d'un chemin, la croix de bois peint dite *de la Léchère*. On peut monter par-là. Un petit pont de pierre sur un ravin se présente bientôt à une certaine hauteur; le village n'est qu'à deux pas. Publier possède une assez grande église, dont le clocher est une haute tour carrée. De cette commune, très-

agrestement située, je conseille de descendre à la route par Marin, village qui, bien qu'en-deçà de la Dranse, dans les limites par conséquent du Pays de Gavot, dépend du mandement de Thonon — disposition administrative assez peu rationnelle à mon sens.

IV.

CHAMPANGES. — FÉTERNE. — GROTTE DES FÉES. — GORGE DE LA DRANSE. — ARMOY.

Qu'un itinéraire sec et minutieux est chose maussade à écrire, lors même qu'il s'agit d'une contrée délicieuse! La précision, l'exactitude, le soin scrupuleux de tout indiquer pas à pas, chassent la poésie, refroidissent le sentiment, détruisent le charme de la promenade..... Ces réflexions me découragent parfois, et il me semble que j'aurais mieux fait, ô mon lecteur, de ne rien vous donner à lire, de vous laisser vous diriger à l'aventure, à la garde du bon Dieu; vous ne vous en seriez pas trouvé plus mal peut-être, et, à coup sûr, je m'en serais trouvé infiniment mieux, moi; songer que je m'ennuie un peu par moments, pour vous ennuyer beaucoup sans doute, c'est là une réflexion à faire tomber la plume de mes mains; mais j'ai trop cheminé pour m'arrêter, et si vous ne voulez pas continuer à me suivre, je finirai ces

petits voyages sans vous. Et maintenant : *en route!* — comme disent les conducteurs de diligence.

D'un bond je vous transporte à Champanges (*Campus Angelorum*) paru ne voie assez roide, qui bifurque la route de Genève, au sortir d'Evian. D'où vient le nom de ce village? Quels *anges* sont venus se poser dans ce *champ* sur la montagne? Je ne puis vous le dire — mais cela importe peu.

Je ne connais pas de hameau d'une couleur rustique plus franche que cette paroisse montagnarde de Champanges, avec ses échoppes admirablement laides, ses ruelles adorablement misérables et délabrées, ses granges, ses fumiers, ses poulaillers.... Si j'étais peintre de détails villageois, je viendrais passer quelques jours ici, en dépit du pain noir, du grabat de paille, des puces et du reste; je me chausserais de bons sabots de chêne pour pouvoir marcher à pieds secs dans la boue. Je me résignerais à tout par amour pour l'art, et assurément je ferais merveille. J'ai poussé des soupirs de regret chaque fois qu'il m'est arrivé de passer par Champanges; et si jamais je me mets en devoir d'apprendre le paysage, ce sera à ce village chablaisien que je devrai cette tardive résolution.

Il y a deux heures que nous marchons, et la fatigue nous gagne.... Mais par bonheur nous atteignons Féterne, commune un peu éparse, au-dessus de l'un des versants de la profonde et sauvage gorge qu'a creusée le gros et rapide torrent de la Dranse, pour arriver au réservoir de toutes ces montagnes, au Léman.

Il faut se reposer ici le plus longtemps possible, parce que la dernière partie de cette course

est pleine, sinon de périls bien réels, du moins de difficultés grandes, comme on va en juger par le narré de ma laborieuse descente au fond de la gorge, dans les premiers jours d'octobre 1847.

Avant d'entamer ce récit épique, occupons-nous un peu de Féterne.

C'est une commune de 1200 habitants répandus sur une considérable étendue de terrain, un lieu de passage pour se rendre dans les hautes vallées du Biot et d'Abondance. Le château, ancienne propriété du marquis de Lucinge-Féterne, est une vieille masure informe, un bâtiment affreusement tronqué. Vu de ce domaine, le val où coule le torrent étale des magnificences sévères. Nous trouvons dans l'histoire locale que la seigneurie de Féterne fut acquise par le comte de Savoie Thomas Ier, en 1232, et que les anciens barons de Féterne et de Langin furent les bienfaiteurs du monastère de Notre Dame d'Abondance. Divers actes féodaux le constatent.

Voulant descendre à la Grotte des Fées, dont beaucoup de personnes parlent, et que fort peu ont visitées — et pour cause — à ces fameuses cavernes, qui sont situées au-dessous de Féterne, mais bien au-dessus du lit de la Dranse, je demandai au premier paysan venu par où il fallait passer, et il me le dit à peu près de la sorte : — « Vous descendrez tout droit par la vigne, puis » vous tournerez à gauche, et puis à droite; en- » suite vous prendrez un sentier dans le bois; » mais il y en a plusieurs qu'il faut éviter; vous » reviendrez à droite, vous descendrez beaucoup; » vous remonterez encore plus au flanc des ro- » chers, et vous arriverez aux grottes. »

— Les aperçoit-on de loin ?

— On ne les voit que quand on y est.

— Combien de temps faudra-t-il marcher ?

— Plus d'un bon quart d'heure.

Peu satisfait de ces indications, moins instruit qu'auparavant, et craignant avec raison de me fourvoyer, ou, qui pis est, de me précipiter, je résolus de prendre un guide, coûte que coûte ; mais où en trouver ? tout le monde était occupé aux travaux de la campagne. Il fallut me contenter d'un petit garçon de dix à douze ans, à qui je promis quelques sous, et qui aussitôt se mit à cheminer devant moi.

Nous descendîmes par une vigne chargée de beaux raisins bien jaunes, bien transparents, tournée vers le midi, mais d'une pente tellement rapide que nous étions obligés de marcher accroupis et fort lentement, de crainte de dégringolade sur les cailloux roulants. Nous étions — je l'ai su plus tard — dans la *Vigne des Fées*, qui produit le vin agréable, généreux, renommé, mais par trop capiteux de Féterne.

Au sortir de cette vigne, dont la récolte ne peut être enlevée, j'imagine, que par des fées, des sylphes, des esprits, qui n'ont pas besoin, comme l'espèce humaine, de toucher le sol, nous entrâmes dans les sentiers à peu près impraticables d'un bois taillis, qui couvre un terrain de plus en plus à pic. Nous nous enfoncions dans la gorge sombre dont les flancs sont hérissés de hêtres et de murailles calcaires naturelles. Bientôt je vis à gauche, à quelques centaines de pas, au tournant du précipice, un piton de rocher fort élevé, qui se détache des parois de la gorge, et se dresse

au-dessus des gouffres, semblable à une colossale tour, construite pour la garde de ce défilé merveilleux. Des mousses fauves, luisantes au soleil d'automne, tapissaient ses anfractuosités, et un arbre bien droit, coiffé en parasol, occupait son faîte escarpé, inabordable pour toute créature sans ailes, à moins que l'on ne s'avise de jeter un pont de la montagne. Je contemplai quelques minutes, avec une admiration véritable, cette curiosité naturelle, que je recommande tout particulièrement aux peintres et à mes confrères les touristes. C'était sans doute le belvédère, l'observatoire, le donjon de mesdames les fées, qui partageaient la souveraineté de céans avec les sires de Féterne, issus d'elles — si la tradition ne ment pas. Enfin, il fallut continuer mon *chemin*, et perdre de vue ce piton de forme toute fantastique; il s'agissait de parvenir par des bois embrouillés, épais, touffus, inextricables, occupant une pente roide de terrains gypseux qui s'éboulent sous les pas, il s'agissait, dis-je, de parvenir au flanc des masses de rochers que Féterne domine, et c'est ce que je fis avec des peines inimaginables; je me cramponnais aux broussailles pleines d'épines; j'escaladais des couloirs pierreux où filtrait l'eau qui sort des grottes; je luttais désespérément contre des obstacles qui se renouvelaient sans cesse, au grand détriment de mes habits et de mon épiderme; j'avançais d'un pas pour reculer de dix. Au moment d'aborder ces inabordables grottes, je faillis y renoncer par cas de force majeure. Un bloc de rocher de la hauteur de ma personne me barre brusquement le chemin; l'eau qui coule sur toute sa surface le rend très-glissant; quelques brous-

sailles le couronnent, mais ce sont des ronces; aucun espace où l'on puisse appuyer le bout du pied. Vingt fois je m'élance et retombe; j'use mes forces, je m'écorche les mains; je vais battre en retraite, bien à regret — car il est dur d'échouer au port; — enfin, je tente un vingt-unième saut et j'escalade ce bloc placé là évidemment par Morgane, Urgèle ou Mélusine. A peu de distance s'ouvrent ces excavations trop vantées, qui ne valent pas ce qu'il faut débourser de sueurs pour en acheter la vue. On aperçoit un labyrinthe de trous, de crevasses, exutoires des eaux souterraines, logis de chauve-souris, lambrissés par des stalactites. J'en ai cassé quelques-unes qui ornent aujourd'hui la tablette de ma cheminée; mais je n'ai pas gravé mon nom sur les parois humides de l'antre des *trois* fées d'où dérive le nom de Fés-*terne*.

Cette grotte n'a de remarquable qu'une série de bassins naturels, placés en escaliers, irréguliers de forme; l'eau descend de l'un à l'autre par petites nappes et par filets, en certains temps; ils étaient complètement à sec le jour de ma visite — nouvelle malice des fées. Plusieurs excavations ont été bouchées par des écroulements subits ou lents; d'autres se sont montrées tout-à-coup. En frappant avec un bâton devant les bassins, on produit un son sourd, et il faudrait peu de force pour percer la croûte pierreuse qui couvre un des conduits des eaux. Les grottes s'ouvrent au midi, et comme leurs abords sont obstrués de halliers et de rocailles humides, on doit craindre en été d'y rencontrer des vipères.

Pour compléter ce chapitre, je transcris la

description que l'on trouve dans l'*Album* du marquis de Lucinge-Féterne, en prévenant toutefois qu'elle est du siècle dernier, et qu'il est survenu de nombreux changements dans la disposition des lieux.

« ... Contre un rocher de granit-lâche rampent » quelques gros lierres, et, du roc perpendicu- » laire, sortent, de distance en distance, des » arbres, qui, à environ deux pieds du dit roc, » s'élèvent droits et en pains de sucre, et sem- » blent avoir été appliqués là comme des bougies » dans des bras de cheminées.... Une chose re- » marquable est un rocher semblable à une tour » carrée, taillé perpendiculairement, et uni comme » une muraille, séparé du reste des rocs par une » fente d'environ un pied et demi; à côté est une » petite cascade d'un ruisseau coulant du village » de Féterne; près de là est une petite grotte que » l'on nomme *la Grotte aux raisins*, parce que l'on » y trouve des congélations qui se détachent fa- » cilement de la voûte, et qui ont la couleur et » la forme des raisins.... »

Vient ensuite la description des abords de ces cavernes et l'indication d'un petit escalier pratiqué à l'époque de la visite du duc de Chablais; puis l'auteur parle des chaudières et de la source remplissant soixante quatre bassins d'*albâtre* (ce nombre me semble très-exagéré); il ajoute qu'autrefois on en comptait bien davantage, mais qu'on en a *comblé de sable en marchant dessus*. Il termine ainsi : « Aux deux tiers de la grotte est une ca- » vité obscure sous une épaisseur de stalagmite, » que l'on nomme *le four des fées*, sur laquelle » pend une grosse stalactite, que l'on nomme *le*

» *lard des fées;* derrière est une crevasse appelée
» *la cheminée des fées*, noms que la fantaisie leur
» a donnés, d'après la tradition des trois fées.

» Il y avait autrefois un stalagmite ressemblant
» à une poule entourée de ses petits, qui a été
» porté à Turin... Lorsque l'on est quelque temps
» tranquille dans cette grotte, l'on entend un
» bruit de chute d'eau, qui paraît tomber goutte
» à goutte dans de vastes bassins et sous une
» voûte qui doit être grande, à en juger par l'écho
» qui rend le bruit.... »

Ayant congédié mon guide, je descendis — toujours avec beaucoup de difficulté — au fond de la gorge, et suivis le cours du torrent rapide jusqu'à un pont qu'il faut passer pour aller visiter les carrières de plâtre et l'usine de M. Saladin, de Genève, situées sur l'autre bord, au territoire de la commune d'Armoy, mandement de Thonon.

La Dranse est le courant d'eau le plus considérable du Chablais. Elle a trois sources principales, formant trois torrents. Ces eaux se réunissent à l'extrémité septentrionale ou carrefour des trois vallées alpestres qui montent du Chablais au Faucigny. La première source jaillit au pied de la montagne d'Essert, lieu appelé *le Bout du monde*, au-dessus des restes de l'ancienne abbaye de Notre-Dame d'Abondance, fondée par saint Colomban; la seconde sort de terre près de la montagne de Morzine, au-dessus des débris de l'antique monastère de Saint-Jean d'Aulph (*Alpium*), établi par saint Guérin, qui devint évêque, et dont on a des reliques fort vénérées dans ces montagnes; la troisième, formant un bras que l'on appelle le *Nant* (torrent) *d'Enfer*, descend de la vallée de Bellevaux.

Nous savons que la Dranse, après avoir passé sous Féterne, Armoy, Marin et le grand pont d'Amédée VIII, se perd dans le Léman, près de Ripaille, de Vongy et d'Amphyon. Ce lieu porte sur les anciennes cartes le nom de Saint-Disdille, qu'il doit sans doute à quelque oratoire qui n'existe plus.

Les fours qui cuisent le gypse pour bâtiments et pour engrais, et l'exploitation de lignite de M. Saladin, méritent d'être visités ; c'est une usine importante et animée, qui, mue par un volume d'eau considérable, et employant de nombreux ouvriers, répand ses produits sur toutes les rives du lac. J'ai dit qu'Amphyon est le port où on les embarque. Pour les transporter jusque-là, on a créé une sorte de chemin de fer, mais sans faire usage de la vapeur : les rails suivent la déclivité du sol presque imperceptible, mais habilement ménagée ; les wagons lancés marchent obéissant à l'impulsion première ; entraînés par leur propre poids, ils parcourent rapidement un espace de plusieurs milliers de pas.

On peut donc profiter d'un départ de ces wagons à plâtre pour se rendre au pont de la Dranse, la grande route, où l'on arrive en peu de minutes.

De la plâtrière on peut aussi aller à Thonon : pour cela, il faut gravir une côte rapide, passer par le village d'Armoy, qui la domine, et parcourir une route belle et sinueuse, mais un peu monotone, qui serpente dans des bois taillis de hêtres, et descend jusqu'à la ville, où l'on retrouve la grande route.

V.

LARRINGE. — VUE DU MONT-BLANC.

Les gentilshommes et les moines — ces maîtres du sol au moyen-âge — savaient choisir merveilleusement les lieux les plus agréables, les plus *plaisants*, les plus productifs, les mieux situés pour établir leurs donjons et leurs moûtiers dominateurs, pour élever tours et clochers, créneaux et machicoulis.

Je faisais cette réflexion, le 11 septembre 1847, en explorant le manoir ruiné de Larringe et ses anciennes dépendances.... et comment ne l'aurais-je pas faite? ...

Quelle assiette admirable! ... Un des plateaux élevés, vastes et salubres de l'amphithéâtre des hauteurs d'Evian, un terroir fertile et à souhait pour la chasse, une butte découverte, à l'abri de toute surprise, une vue extrêmement étendue et variée ici sur le lac, sur les plaines et les montagnes, sur le canton de Vaud et ses cimes, sur le profil découpé du rivage chablaisien; là, sur le *géant des Alpes* et son sublime entourage... mais je n'en eus pas tout d'abord le spectacle.

La journée étant belle, je la mis à profit pour me rendre à Larringe, seul endroit des environs d'Evian d'où l'on puisse contempler le Mont-Blanc quand l'atmosphère est pure.

J'arrive.... mais quel désappointement est le mien! une masse de gros nuages blancs, floconneux, opaques, me cache entièrement le colosse

de glaces; je peste de tout mon cœur contre ma mauvaise fortune, et je m'écris, selon l'usage : « *Ces choses-là n'arrivent qu'à moi!* »

Une heure après, le tissu des nuées se dilate, s'éclaircit, se déchire, au coucher du soleil, puis se dissipe, s'évapore peu à peu en fumée légère : le Mont-Blanc m'apparaît en entier, tout juste au fond de l'échancrure que forme dans la chaîne secondaire la vallée d'Abondance; on dirait que cette trouée a été pratiquée exprès. Je pousse des exclamations admiratives, puis je tombe en extase devant cette féerie, cet immense changement de décoration à vue de la nature alpestre, dont aucune description ne saurait donner une juste idée.

La reine des hautes cimes avait usé avec moi de coquetterie : après s'être fait désirer quelques instants elle se découvrait graduellement, elle jetait ses voiles l'un après l'autre : d'abord d'un blanc d'argent mat, elle se montra bientôt couverte d'un fard délicat; cette teinte carminée, ce rose tendre, subissant des dégradations de ton successives, à mesure que le soleil descendait sous l'horizon, produisit les nuances bleu pâle, vert-pomme, et enfin gris sombre. Les crêtes rocheuses de la Vernaz, sur un plan beaucoup plus rapproché, figuraient à merveille des ruines inégales, rongées par la mousse et le lierre; de grands pans de forêts de sapins mêlées à d'énormes fissures de pelouses, produisaient cet effet étrange. La Dent-d'Oche laissait compter ses chicots monstrueux de granit, déchaussés par le temps.... Qu'on me passe cette figure peut-être de mauvais goût. Enfin, le soir noya toutes ces sommités dans une couche uniforme de bleu noirâtre.

Le château de Larringe est un grand et massif cube de pierres, sans toit visible du dehors, assez semblable à celui d'Yvoire. On pénètre dans ce formidable retranchement, du côté du levant, par une porte ogivale attenante presque à la tour de garde, dont le faîte a été abattu. Les bâtiments sont plaqués contre la paroi intérieure des murs de ce carré parfait, et forment une cour morne et sombre. Tout a été dévasté, dégradé, mutilé par la bande noire. Des paysans habitent le seul corps de logis qui soit habitable, et dans une chambre duquel il y a un blason taillé sur une pierre, maintenant très-enfumée, et portant la date de 1341. Cet écusson m'a paru écartelé des armes d'Allinges-Coudré (une croix pleine). Les seigneurs de ce nom possédèrent Larringe — après ceux de Lucinge, si je ne me trompe.

Le village n'offre absolument rien de curieux; on le rencontre à quelques minutes du château, en tirant vers les gorges de la Dranse. Son aspect est des plus chétifs, des plus misérables.

On va en une heure ou une heure et demie d'Evian à Larringe, qui n'est pas très-éloigné de Féterne, en suivant une grande partie de la route ascendente indiquée au chapitre précédent; mais il faut prendre un des chemins qui tendent vers la gauche, avant Champanges, à l'endroit où une pierre plate forme un pont rustique sur le ruisseau qui traverse cette route.

VI.

NEUVECELLE. — MILLY. — SAINT-PAUL. — LAC DE LA GOTTA. — CHAPELLE ET CALVAIRE DE BERNEX. — VAL DES FAVERGES.

A l'extrémité orientale d'Evian, en face du joli pensionnat dirigé par les dames de Saint-Joseph, un chemin fort pierreux et rapide mène directement aux localités de la montagne dont on vient de lire les noms. A pied, si l'on ne se presse pas, on dépensera une heure et demie ou deux heures pour monter jusqu'au Calvaire, et autant pour en descendre. Je conseille, quant à moi, l'emploi d'une demi-journée, car je ne conçois guère une excursion sans flânerie, repos, rêverie, contemplation, sans la part de l'imprévu et de ce temps *perdu* en sensations confuses, mais délicieuses et fructueuses, qu'il serait insensé d'économiser ou de regretter.

A quelques minutes au-dessus de la ville est Neuvecelle (*Nova Cella*) et son plateau charmant. L'ancien château de l'endroit a été transformé en une maison de campagne, qui paraît bâtie d'hier, et d'où l'on jouit d'une vue ravissante; un colombier dans le jardin, et des restes de fossés d'enceinte, sont les seuls témoignages de l'antiquité de cette demeure, une des propriétés de M. Folliet, syndic et ancien député d'Evian.

Un des propriétaires actuels des bains d'Evian, M. Jean-Louis Moré, de Genève, locataire du château de Neuvecelle, a publié deux volumes

in-12, intitulés : *Le Portefeuille du voisin de campagne*. Le tome deuxième de cet ouvrage s'ouvre par une nouvelle ayant pour titre : *L'Ermite de New-Zelle*, en 1480. C'est une tradition locale, ou petite histoire empruntant cette forme, dont l'action se passe sous les ducs Amédée VIII et IX. En voici le résumé succinct :

Un seignenr de la Rochette — fief dans une petite vallée derrière les Allinges — ami de l'illustre reclus de Ripaille, et longtemps en guerre de féodalité avec les barons d'Allinges et de Coudré, a une charmante fille, nommée Béatrix, que ces deux nobles sires demandent en mariage, à la conclusion de la paix. Le sire de la Rochette est très-embarrassé, comme on le pense bien; il ne sait que résoudre; car satisfaire l'un, c'est irriter mortellement l'autre, et s'exposer à de nouvelles hostilités. Sa fille lui conseille d'éconduire les deux prétendants, pour ne point faire de jaloux; et ce conseil est tout naturel, car elle aime — sans se l'avouer toutefois — le fils d'un écuyer ou homme d'armes de la Rochette, qui, investi de toute la confiance de son seigneur, a mis le château dans un respectable état de défense. Arnold n'ose déclarer sa passion; sa condition subalterne lui interdit toute espérance; à moins d'un miracle du ciel en sa faveur, il ne pourra vaincre le préjugé — si puissant alors — qui le condamne au malheur. Mais le ciel protége les amants — comme disent nos vieux opéras-comiques — et le miracle a lieu.

Le vénérable Aymon de la Rochette est affligé d'une infirmité invétérée, à laquelle nul n'a pu porter remède. Il promet sa fille et ses biens à

qui le guérira — promesse égoïste et imprudente s'il en fut! promesse qui expose Béatrix et une terre seigneuriale à tomber entre les mains d'un apothicaire ou d'un *physicien*, comme on disait alors; promesse qui s'accorde assez mal avec l'orgueil nobiliaire, la vanité de race; mais le vieillard souffre tant....—Arnold ne souffre pas moins, mais d'une autre façon; il est tourmenté comme une âme en peine.... Comment s'y prendre pour opérer cette cure difficile, pour gagner le prix si désiré? Il a fait ses preuves en chevalerie, mais non point en médecine; il sait manier la dague, mais non point le scalpel. Notre amoureux erre par les montagnes, préoccupé d'une unique pensée; il s'égare, la pluie survient, il s'abrite dans la case du solitaire de New-Zelle, bâtie sous un châtaignier, et y passe la nuit. — Cet ermite, Allemand d'origine, je crois, est un ancien soldat de Charles-le-Téméraire, réfugié dans ces profondes et belles solitudes; il a appelé son gîte *New Zelle* — mot qui correspond à *Nova-Cella*.— Arnold est jeune, il souffre, il aime, il languit. Pourrait-il ne pas s'épancher dans le cœur d'un homme dont l'âge et la mine inspirent la confiance et l'abandon?

L'ermite, malade naguère, a été guéri radicalement en buvant de l'eau d'une certaine source dont on lui doit la découverte; il est probable que ce remède simple et naturel rendra le vieil Aymon à la santé.

Arnold emporte une cruche de cette eau. On devine aisément le reste : le père est guéri, et tient sa promesse. Les amants se rendent chez le reclus pour être unis par lui; mais le saint homme

a cessé de vivre ; il est enterré chez les feuillants d'Abondance. La cérémonie matrimoniale se fait à Ripaille.

Cette simple anecdote, sans doute imaginaire, est terminée par ceci :

Note de l'Editeur. « La précieuse source que dé-
» couvrit le bon ermite de New-Zelle, en 1478,
» demeura ignorée jusqu'en 1789, où heureuse-
» ment elle fut retrouvée par un seigneur fran-
» çais atteint de la gravelle. Dès cette époque son
» eau alcaline ne cesse d'opérer des cures remar-
» quables. C'est cette source qui fait la renom-
» mée du bel établissement des bains à Evian,
» dans le jardin duquel elle jaillit au centre d'une
» nature ravissante. Neuvecelle est l'ancien New-
» Zelle... Le promeneur peut faire un pélérinage
» au châtaignier vénérable qui déjà en 1480
» abritait la cellule du bienfaisant ermite. Cet
» arbre extraordinaire (dans un pré de la terre
» de M. Folliet) a au-delà de douze mètres de
» circonférence à sa sortie du sol. Si les person-
» nes qui se rendent à Evian n'y vont pas préci-
» sément pour chercher à obtenir la main d'une
» Béatrix, au moins peuvent-elles y trouver la
» santé, des souvenirs, et toutes les jouissances
» qui abondent dans ces sites enchanteurs. »

Le célèbre châtaignier de Neuvecelle, arbre monstre, que l'on va voir si fréquemment, est une véritable merveille de végétation ; ses quatre tiges principales figurent autant de troncs d'arbres énormes. On assure que ce colosse a soixante-quinze pieds de hauteur, et que sa circonférence n'est pas moindre de QUARANTE-DEUX PIEDS.

L'ancienne église de ce village a été détruite

par un incendie ; l'église neuve n'a de remarquable que ses riches vitraux, que l'on croirait antiques, et qui sont tout modernes. C'est un cadeau de M. de Neuvecelle, manufacturier à Givors, près de Lyon. M. de Neuvecelle a voulu donner une marque de souvenir affectueux au pays d'où sa famille tire son origine et son nom.

Milly est un hameau tapis sous de touffus ombrages, comme un nid de chardonnerets, et qui dépend de la commune de Neuvecelle.— Saint-Paul, situé beaucoup plus haut, sur la ligne de Larringe, à peu près, a conservé les ruines d'un manoir patrimonial des Blonay— ancienne et illustre famille qui m'occupera dans les chapitres suivants.—Ces débris croulants sont perchés à la cime d'une éminence enveloppée de bois épais. Le panorama de la plaine rappelle assez celui que l'on a des châteaux de Larringe et de Neuvecelle.

M. de Blonay, ambassadeur de Sardaigne en Suisse, homme universellement estimé, aimé et regretté dans son pays comme au dehors, est enterré au fond d'un caveau de l'église paroissiale de Saint-Paul.

De ce village montagnard on va à Bernex par un chemin qui traverse des bois, des clairières ravissantes en prairies, au milieu des sapins, où gambadent les écureuils, et on parvient au lac de la Gotta — de la *Goutte*, en français, car ce n'est vraiment qu'une goutte d'eau, comparativement au Léman. Ce petit vivier occupe le fond d'un entonnoir de prés clairs et de sapins sombres, desquels s'élance la campanille aiguë et couverte de fer-blanc scintillant au soleil, d'une chapelle, dernière station d'un calvaire. D'autres étangs,

retraites des oiseaux aquatiques, se cachent parmi les bois... Au plan du fond s'élèvent les croupes alpestres de Vacheresse, Chevenoz et Vinzier; c'est un mélange de pâturages brillants, de forêts noires et d'arêtes rocheuses. Baignez par la pensée ces romantiques sites, d'air bleu, de lumière éblouissante, ou noyez-les dans les vapeurs grisâtres de l'automne; mettez sur cette eau abritée les derniers rayons du soleil qui descend, ou les premières lueurs de la lune qui monte, vous qui me lisez loin du Chablais, et vous vous ferez une certaine idée des sensations que j'ai eues, par des temps différents, à l'étang de la Gotta. Lors de ma dernière course, j'étais avec la société des Allinges, nous pêchâmes des moules dans le limon du bord. Ces coquillages, dont on ne tire aucun parti, et qui sont de la grosseur des huîtres, abondent parmi les joncs. Nous nous rendîmes de là près de la chapelle, où la collation eut lieu avec autant de gaîté que d'appétit. Les bons montagnards, peu habitués aux visites, voulant nous fêter de leur mieux, imaginèrent de sonner à grand branle toutes les cloches de l'oratoire; ce fut pendant une heure — et malgré les protestations réitérées de notre modestie, qui déclinait un tel honneur — un vacarme que j'appellerais *infernal*, n'était la sainteté de l'endroit.

La chapelle domine une petite vallée pastorale, à demi-sauvage, qui, partant de la base de la Dent-d'Oche, se dirige vers l'entrée de celle d'Abondance; c'est le val des Faverges, où coule le torrent de l'Ursine.

VII.

LA GRANDE-RIVE. — MARÈCHE. — LA PETITE-RIVE. — MAXILLY. — SYMON DE BLONAY, OU LE COMBAT DES MARIÉS ET DES NON-MARIÉS (Chronique du xve siècle).

Maxilly est à une demi-lieue environ d'Evian, à l'orient, sur la hauteur.

Sortez de la ville par la route délicieuse qui, à l'ombre des noyers, cotoie le lac; passez devant le port; laissez derrière vous la guinguette de Tivoli, et gagnez le village de pêcheurs de la Grande-Rive. De ce lieu, qu'une fort petite distance sépare de la ville, vous apercevez, au-dessus d'un coteau de vignes, un clocher à petite flèche pointue; c'est la chapelle de l'ancien prieuré de Marêche, qui appartenait à l'abbaye d'Abondance. Les moines tiraient de ce domaine leur meilleur vin.

Si vous ne voulez pas monter à cette chapelle, continuez de suivre la route à fleur d'eau : elle vous fera passer près d'une fontaine ferrugineuse, qui coule au milieu des cailloux roulés de la grève. Cette eau fortifiante, tonique, dont on fait peu d'usage, a du rapport avec celle d'Amphyon (1).

(1) On ne sera peut-être pas fâché de trouver ici l'indication des sources *utilisables* ou utilisées du Chablais : *Évian* et *Amphion*, les seules bien connues. *Abondance*, source de pétrole ou de poix minérale ; *Barme*, plusieurs filets d'eau ferrugineuse ; *Grande-Rive*, eau martiale gazeuze, plus purgative que celle d'Amphion ; on croit

Bientôt vous atteindrez un autre village de pêcheurs, la Petite-Rive : c'est de là que vous grimperez à Maxilly, où vous auriez pu parvenir de Marêche, hameau de la même zône.

Un ravin profond, boisé, au milieu de terres coupées à pic par divers éboulements, livre passage à un ruisseau que le lac attire. On m'a compté qu'un dimanche les paroissiens, au sortir de l'office divin, trouvèrent Maxilly entièrement inondé : une eau bourbeuse et impétueuse emportait dans son cours maisons, récoltes, meubles, ustensiles de ménage, enfants..., bestiaux. Imaginez l'anéantissement, la stupeur, le désespoir affreux de ces pauvres gens frappés si rudement pendant leurs prières !... Le dégât fut immense et long à réparer. J'ignore la date de ce événement déplorable.

On va visiter d'ordinaire un antique château de la famille de Blonay, dans une belle position au-dessus du ravin, mais tout délabré, informe, chancelant, effondré et abandonné à des fermiers. Les Blonay, de très-antique et très-grande noblesse, sont les Montmorency ou les Rohan du Pays de Gavot ; une bonne partie du sol leur appartenait, leur appartient encore. Les manoirs principaux de ces seigneurs étaient Blonay proprement dit, ou château de la Tour-Ronde, dont je m'occuperai incessamment ; Maxilly, où nous sommes, et Saint-Paul, où nous étions hier.

qu'elle dissout les graviers de la vessie ; *Marclaz*, près de Thonon, eau moins abondante que celle d'Amphion, ferrugineuse ; *Féterne*, eau acidule, qui n'a pas été analysée ; *Larringe*, eau ferrugineuse, analysée par M. Albanis-Beaumont, dans sa description des Alpes pennines et cotiennes (*Dictionnaire de Grillet*).

Il existe dans la bibliothèque du château de Turin une charmante petite chronique du xvme siècle, provenant sans doute des archives des Blonay. Le fait qu'elle relate est mentionné par Samuel Guichenon, dans son Histoire généalogique de la royale maison de Savoie. On me saura gré, j'imagine, de l'intercaler ici, en supprimant les caractères gothiques du manuscrit original (1) :

« En la cité de Thurin se trouvèrent ensemble » plusieurs gentilshommes, serviteurs ordinaires » de la très-haulte maison de Savoye, assis à » table en ung banquet en la compagnie de mon » très-redoubté seygneur Charles de Savoye et de » ma très-redoubtée dame, Madame la duchesse. » Là estoient pareillement plusieurs jouvencels » et escuyers, tant mariés que non mariés. Après » maints beaux et joyeux devis, ils entrèrent en » propos des nobles seygneurs et dames mariés, » et ainsi que paroles multiplient toujours, pro- » cédèrent en leurs gaillards propos si avant, » que messire Symon de Blonay, seigneur de plu- » sieurs belles terres ès pays de Chablays, tant » en-deçà que par-delà le lac, lequel avait déjà » fait maintes appertises d'armes aux tournois de » la cité de Genève, et s'estoit marié par après, » dit et voulsit maintenir que les mariés estoient » si verts et partant autant à craindre en faicts » d'armes et aultres choses, que ceux qu'estoient » à marier, et que les dames mariées estoient » aussy vertueuses et dignes de loz et de renom

(1) Je reproduis ce joli échantillon de légendes *authentiques* d'après un exemplaire de la brochure publiée par la maison de Blonay. Un heureux hasard me l'a fait trouver à Évian.

» que les damoiselles à marier ; soi offrant soub-
» tenir à la lance et à l'espée ce qu'il disoit, se
» nul vouloit dire du contraire.

» Si que d'aultre costé, pour les seygneurs
» escuyers et damoiselles à mariér, se présenta un
» gentilhomme nommé de Corsant, natif pareille-
» ment de Savoye ès pays de Bresse, soubstenant
» les non mariés, tellement que leur question vint
» en la présence de mon dict seygneur et gentils-
» hommes de son hostel, dont mon dict seygneur
» voyant que telle question ne s'esmeuvoit poinct
» pour haine, ne pour vitupère, et qu'ils ne vou-
» loient combattre sinon pour passer temps et pour
» plaisance, aussi pour toujours exercer ses ar-
» mes ; du conseil de ses privés, bien cognois-
» sants que teulles affaires veulent dire, fut con-
» tent de leur donner jour à vouloir combattre ;
» c'est à savoir en teulles armes, deux courses
» de lance à fer esmoulu, armés en harnois de
» guerre sans lice, et à l'espée combattre, jus-
» qu'au nombre de quinze coups, ung chacun
» d'eulx, sous teulle condition que le vaincqu
» seroit tenu aller crier mercy, là où le vainqueur
» lui commanderoit ; c'est à entendre que se le
» champion soubstenant la querelle des mariés
» estoit vaincqu, seroit tenu aller crier merci à
» Mademoiselle de Savoye et à toutes les aultres
» damoiselles à mariér de la noble maison, et da-
» vantage une aultre damoiselle à mariér, hors la
» dicte maison, dedans le pays de mon très-re-
» doubté seygneur, là où il lui seroit commandé par
» ce dict vainqueur, lui estant au pays. — Ains au
» contraire, se le champion des non mariés estoit
» vaincqu, il seroit tenu aller crier mercy à ma

» très-redoubtée dame de Savoye, ensemble à
» toutes les aultres dames mariées de la maison,
» et en oultre à la femme du dict messire de
» Blonay, lui estant au pays.

» Or, teul appointement estant faict, se trou-
» vèrent les deux champions dessus nommés au
» jour assigné, que fust le douzième de may,
» l'an MCCCCXCIV, en la place devant le chastel
» de Thurin, montés et armés, assavoir le dict
» seygneur de Blonay, sus ung roucin grison bien
» bardé, et ses bardes couvertes de damas, moitié
» rouge, et l'aultre moitié rouge et noir, à grands
» bandes, et dessus l'harnois accoustré de mesme,
» et Corsant monté sus ung roucin de poil de
» pie, bien bardé aussy, et ses bardes couvertes
» moitié satin, et moitié damas tout gris, bordé
» de velours cramoisi, et son accoustrement de
» mesme avec bourrelet semblable — auxquels
» furent présentés lances, desquelles à la pre-
» mière corse s'attaquèrent bien à droit; c'est
» assâvoir, le champion des mariés fut atteint au
» bord de sa cuirasse, lellement qu'il ployât en
» derrière, et le champion des non mariés fut
» atteint un petit soubs la petite pièce, et de ce
» coup leurs lances voullarent en plusieurs piè-
» ces. Peuis reprindrent lances nouvelles, des-
» quelles coururent pour la seconde fois, dont
» messire de Blonay rompit la sienne bien gail-
» lardement, laquelle rompue rencontra sa par-
» tie au choq, de teulle sorte que le peytral,
» sangle, selle et cropière du dict cheval de sa
» dicte partie rompirent, et fust pourté par terre
» tout estendu et désarmé de plusieurs pièces,
» en fasson que plusieurs cuidoient qu'il fust

» follé (foulé), mais incontinent fut relevé sur
» pié, et fist bien son debvoir de vouloir com-
» battre à l'espée, en parachevant les choses
» dessus dictes.

» Et nonobstant que le bon droict vouloit, veu
» qu'il avoit esté porté par terre, qu'il ne remon-
» tât plus à cheval sans avoir parfaict son combat,
» le dict messire de Blonay, de sa grâce plein de
» noblesse, permit qu'il reprint aultre cheval à
» son appétit, pour parfaire leur entreprinse,
» comme il fist; et estant remonté se combatti-
» rent aux dictes espées bien gaillard et gente-
» ment, et perfirent bien leurs coups et davan-
» tage, et est il à croire que se mon très-redoubté
» seygneur n'eust commandé les départir, qu'ils
» fussent bien plus avant procédé, et pour cette
» fois moyennant le bon et hault vouloir du dict
» seygneur de Blonay et à la bonne diligence et
» vaillance de son corps, l'honeur de l'entre-
» prinse demoura aux seygneurs et dames mariés;
» nonosbtant que le champion des non mariés
» fisse bravement son debvoir.

» Adoncques suyvant le droict du combat,
» Corsant s'estant un petit reposé, s'en fust crier
» mercy à deux genouils devant ma très-redoubtée
» Dame de Savoye, puis fist de mesme un genouil
» en terre à toutes les aultres dames mariées de son
» hostel; finalement estant retourné devers mes-
» sire de Blonay, lui demanda en quel lieu estoit
» pour lors sa noble Dame, à celle fin d'aller par
» devers elle, payer sa debte et crier mercy selon
» son debvoir. Lors lui respondit en grande cour-
» toysie : Loyal et preux champion, trop ne sau-
» rais bonnement vous dire où est pour le pré-

» sent ma Dame et amie, laquelle ay laissée en
» couche d'enfant par-delà les monts, pour venir
» céans, près la personne de mon très-redoubté
» seygneur; ores est ès Chablays en mon chastel
» de Sainct-Pol de Mellerie, ores en mon chastel
» de Blonay en Vaulx.

» Adoncques bien que long et dangereulx fust
» le chemin, toust incessamment Corsant monta
» sur ung bon roucin, et avecques son escuyer
» passa à grand presse les monts et s'envint au
» chastel de Sainct-Pol de Mellerie; mais la Dame
» n'y estoit, de quoy fust moult marri; soudain
» monta sur un basteau de pescheur, et nonobs-
» tant que la nuict tomba, se fist mener devers
» Vivey (*Vevey*); si que le vent estant hault et le
» lac mauvais et en tormente, ne pust gaigner
» terre à Vivey qu'avecques l'aulbe; et bien que
» las et recreu, monta droict au chastel de Blonay
» en Vaulx. Or, la première personne qu'il ad-
» visa fust la noble Dame Catherine (1) qu'estoit
» sur le préau, allaitant son beau petit poupon;
» s'estant approsché, mit vistement genouil en
» terre, et par trois fois crya mercy bien pitteu-
» sement. Qui fust ébahie et en grand esmoy, ce
» fust certes la Dame de Blonay. Icelle le fist
» relever prestement et asseoir à son costé; puis
» toute émerveillée, s'enquist que cela vouloit
» dire. Lors Corsant lui remembra par le menu
» la querelle et le combat des mariés et des non
» mariés; comme quoy avoist esté vaincqu par
» son benyn mary messire Symon, et comme
» quoy ayant accomply à son endroict la loy du

(1) De la famille de Diesbach.

» combat, il en requerroit dehue quittance, pour
» son honeur et décharge.

» A quoy la noble Dame lui fist d'une voix bien
» doucette : « Seygneur champion des non mariés,
» loyal et franc chevalier estes au demeurant, et
» certes nul n'y contredira ; toutefois ne convient
» auculnement à dame discrette et saige, qui
» comme moi reste seulette en son manoir avec-
» ques ses chambryères et son chapelain, de vous
» éberger, estant absent son benyn et seygneur
» mary. Retournez-vous-en à Vivey; prenez-y bon
» repos et longue nuictée, et reviendrez céans,
» se ainsi vous plait demain sur la mijour, querrir
» vostre quittance et congyé. » Ainsi dict-elle,
» ainsi fist-il. Le lendemain ne manqua mye d'ar-
» river sur la mijour, et trouva-t-il beau banquest
» toust dressé à la grande salle du chastel, voire
» plusieurs parents et voysins de la noble Dame,
» qu'icelle avoit fait convoyer en grand haste
» durant nuict; assavoir, monseygneur Antoyne,
» fils de monseygneur Rodolphe, comte de Gruyè-
» res, lequel venoit de son chastel d'Orons avec-
» ques pages et escuyers, messire Humbert
» d'Aulbonne, son parrein, Hugonnet du Chaste-
» lard, Nicod de Gumoëns, Amédée de Puisdoz,
» Bertrand de Duing, chastelain de Chyllion, et
» le vieil chapelain Nantelme de Tavel, lequel
» banquest fust long et allaigre, selon la bonne
» coutume de la terre de Vaulx, et festinèrent
» gaillardement jusques au soleil couchant, et
» moult s'esbattirent en gentils propos et joyeux
» devis. Or, Corsant qui jà estoit cognu d'aulcuns
» de la noble compaignie, gaigna estime et los
» d'ung chascun, par sa bonne mine, doux langaige

» et courtoysie, et chascun, ores de l'escouter,
» ores de s'enquerrir du combat et aultres choses
» de là les monts. Finissant le banquest, Corsant
» porta la santé de la noble Dame, estant debout
» et lui dit gentiment : — Ce n'est pas à mon
» dam, ains plustost est ce pour mon bien et
» proufit, qu'ay esté vaincqu par messire Symon,
» votre benyn mary et seygneur; car oncques
» n'ay eu pareil honeur et liesse teulle qu'en ce
» jourd'hui, séant à ceste table avec tant ver-
» tueuse et honorable compaignie et de si hault
» lignaige : par ainsi va s'accomplissant la devise
» de mon escu : *Plus hault* (*altiùs*). Partant m'est
» advis qu'il me fauldroit prendre femme, et
» qu'adoncques soubstiendrois je mieux la cause
» des mariés, que n'ay faict celle des non mariés
» au combat de Thurin. » Et ce disant, se tour-
» noit tout bellement devers Yolande de Villette,
» laquelle estoit assise jouxte la Dame de Blonay,
» sa cousine. Belle jouvencelle estoit-ce et issue
» de bon lieu; mais las ! orpheline, n'ayant ne
» dot ne chevance en cetui bas monde, estoit
» venue prendre congyé, pour entrer en religion
» au cloistre des filles d'Orbe. Soubdain que le
» chevalyer l'eut ung petit regardé, la pauvrette
» vint rouge comme escarlatte, et ne dict rien
» que faire ung long soupir. Peuis sortirent de
» table, pour ung chascun se despartir et retorner
» en son manoir, et Corsant restant le dernier,
» comme pour faire ses grammercys à la Dame
» de Blonay, lui alla dire : « Courtoysie est vostre
» lot aultant que vertu et baulté, guerdon et
» louange vous en sont debues par les aultres,
» et amour par vostre mary ; aurais une requeste à

» vous faire, octroyez-la moi, si me volez quelque
» bien. — Parlez hardiment, franc chevalyer,
» reprit la noble Dame; si mon debvoir et mon
» pouvoir n'oultrepasse, je cuide qu'amènerons
» vostre désir à bonne fin. — C'est, dit Corsant,
» de gaigner mon procès avecques la belle cou-
» sine, à celle fin que de sa grâce je puisse do-
» resenavant soubstenir la cause des mariés, pour
» ce que incontinent que je l'ai vue, en ay faict
» la dame de mes pensées, et le sera certes jus-
» ques à mon trespassement. » Tout aussitost la
» cousine baissa de honte ses grands yeux bleux;
» sur quoi la noble Dame lui prenant la main,
» respondit avec un doux souris : « Si ay bien
» comprins, voudriez estre mon cousin, n'est-ce
» pas, beau sire? Si la jeunette est de mon advis,
» elle vous relesvera de blasme et fera tost de
» vous ung bon mary de meschant garçon que
» vous êtes.

» Oyant semblable propos, la pauvre Yolande
» ne savoit bonnement en quel coing se musser,
» tant se rendoit vergogneuse ; mais cognoissanse
» estoit faicte et occasion favorable, d'autant que
» mère nature avoit jà secoué flammèches d'a-
» mour sur ces deux tendres cœurs au prime
» abord. Si bien qu'à la parfin Yolande, sans plus
» songer au cloistre, que si oncques cloistre
» n'eust été en ce bas monde, dict tout bas : —
» Oui, si mon cousin, messire de Blonay, qu'est
» mon bon parrein et tuteur, n'y trouve à redire. »

» Doist bientost revenir par-deçà, fist Corsant
» tout ravy d'aise, irai l'attendre à Vivey en
» grande impatience. »

» Messire Symon arriva quatre jours après : il

» ne desdit point la gente cousine, mesmement
» leur fist il belles et honorables nopces en son
» bon chastel de Blonay. Et Corsant lui disoit :
» Noble cousin ! n'ay rien perdu d'estre vaincqu
» par vous, et d'estre venu cryer mercy céans ;
» ains ay gaigné pour lot belle et bonne femme ;
» et si quelcun veut maintenant dire quelque
» chose contre les mariés, c'est qu'il aura affaire
» à moi, et lui ferois-je toust ainsi que m'avez
» faict au combat de Thurin. »

Qu'en dites-vous, lecteur ?

N'est-ce pas là une petite histoire pleine de grâce, de simplicité, de naïveté, de gentillesse ?

VIII.

BOIS DE BEDFORD (Saint-Offenge). — LUGRIN ET SES VIEUX MANOIRS. — LA TOUR RONDE.

Aucun des paysages si attrayants que je vous ai montrés, ou tout au moins que je vous ai indiqués, lecteur, n'a pour l'artiste l'attrait vraiment rare des sites de Lugrin.

Vous tous qui tenez une plume ou un pinceau, un crayon ou un burin, créatures d'élite, qui épanchez votre âme par des vers, de la prose, des notes, des croquis, allez à Lugrin ; vous y séjournerez, vous aurez grand'peine à vous en

éloigner, vous y reviendrez, et y resterez peut-être.....

Que dire de plus et de mieux ?

Traversons de nouveau la Grande et la Petite Rive ; nous trouverons, à peu de minutes de ce dernier hameau, au-dessus de la route, un talus de gazon coupé transversalement par un sentier rapide, et au sommet de ce talus une terrasse ou esplanade naturelle, tapissée de mousse, plantée de beaux châtaigniers : c'est le *Bois de Bedford*, appelé aussi *Bois de Blonay*, *Bal* et *Saint-Offenge*, endroit célèbre et charmant, solitaire et silencieux, mais qui ne l'a pas toujours été.

Qu'on me permette de décrire ce site au moyen d'une petite pièce de vers adressée à un ami d'enfance :

Oui, certes, je comprends de telles fantaisies,
Je les comprends sans être Anglais ;
Raouts sous les châtaigniers, danses, fêtes choisies,
Galas nocturnes à grands frais.

Qu'était-il ce Bedford ? — Un riche personnage,
Sachant vivre et se divertir :
Un fou pour bien des gens, mais pour nous un vrai sage,
Fort expert en l'art de jouir.
Au Pays de Gavot, attiré par la source
D'Amphyon, très-célèbre alors,
Il découvrit ce lieu — but de plus d'une course
Depuis — en visitant ces bords.
Un plateau tapissé d'une herbe courte et molle,
Sous des arbres disséminés,
Où du geai l'on entend parfois la chanson folle
Et le bruit des flots déchaînés ;
Une salle d'ombrage, une fraîche prairie,
Une terrasse au pied des monts,
Entre Evian et Meillerie.

Mylord duc de Bedford, ennuyé des salons,
Prit goût à ces châtaigneraies ;
Il y donna maint bal magique, ravissant,
Au grand déplaisir des orfraies —
D'elles seules. — On vit tout un public dansant,
Un public joyeux et d'élite,
Accourir de fort loin, des villes, des châteaux.
« On dansera demain, eh ! vite,
» Eh ! vite, mon carosse, eh ! vite mes chevaux ! »
A cette heure où les lucioles
Allument leur phosphore, où le ciel radieux
S'illumine, les girandoles
Du duc resplendissaient à ces troncs noirs et vieux,
Une noble et belle cohue
Peuplait ce pré charmant, de nos jours si désert.
Quand la gigue était suspendue,
On soupait sur la mousse aux accords d'un concert....
Cette terrasse au rêveur chère
A pris depuis ce temps le nom de *Bois-Bedford*.
Le châtaignier vit et prospère,
Mais le duc qui dansa sous ses rameaux est mort.

Oui, certes, je comprends de telles fantaisies,
Je les comprends sans être Anglais ;
Raouts sous les châtaigniers, danses, fêtes choisies,
Galas nocturnes à grands frais.

(Bois de Bedford, 22 Septembre 1847.)

C'était avant 1793 que le noble Anglais, jeune alors, donnait ses bals au bois de Saint-Offenge. On m'a conté qu'étant venu à Lausanne, sur ses vieux jours, après la chute de l'Empire, le duc demanda avec intérêt quel avait été le sort de son bois, qu'il apercevait vaguement de l'autre côté du lac, au pied des Alpes. Ayant appris que le propriétaire du lieu avait fait abattre entièrement la sapinière, qui était attenante à la châtai-

gneraie, Bedford en fut si peiné, qu'il quitta la Suisse pour toujours, sans avoir pu se décider à revenir visiter Saint-Offenge, où l'on vient quelquefois de nos jours faire des parties de plaisir.

Le bois du bal rappelait au vieux duc sa jeunesse, ses amours, ses joies, ses folies; peut-être craignait-il qu'un regret amer ne vînt le saisir sur le théâtre de ses exploits passés.

Le reposoir de Saint-Offenge est une ravissante station, qui invite au calme, à la rêverie indolente, aux douces méditations. C'est de là que, pendant le sommeil du lac, aux beaux jours de septembre, on voit des vols d'*hirondelles de mer* se poser sur l'eau, et se laisser aller paresseusement au gré de la vague molle. Ces gracieux oiseaux de passage affectionnent particulièrement les parages de Saint-Offenge, Torrent et la Tour-Ronde.

Poursuivons maintenant notre promenade.

Plus loin se présente la scierie de planches de Torrent sur un ruisseau, à l'entrée de la grande commune de Lugrin. De là on découvre sur une saillie du rivage l'énorme masure du château de Blonay, ou château de la Tour-Ronde, que nous verrons de plus près au retour.

Je ne résiste pas à l'envie de transcrire ici quelques pages, qui peignent avec vérité, couleur et charme la partie de cette charmante route du Simplon. Ce morceau est extrait d'un ouvrage sur le lac, ouvrage peu répandu et oublié, dû à M. George Mallet, de Genève.

« Des villages de pêcheurs, à demi cachés par » les arbres qui les entourent, la Grande-Rive, » la Petite-Rive, la Tour-Ronde, à peu de distance

» les uns des autres, abritent une population
» nombreuse. De longs conduits, soutenus par
» des piliers en bois, vont chercher l'eau sur la
» pente de la colline, la transportent au-dessus
» des vergers, des champs et des jardins, tra-
» versent quelquefois la grande route (1), et vien-
» nent mettre en mouvement la meule qui doit
» broyer le grain, écraser les fruits, les noix,
» ou briser l'écorce nécessaire au tanneur. Le
» ruisseau fait aussi agir la scie qui sépare en
» feuilles minces le tronc des gros arbres.

» Les filets dont on s'est servi pendant la nuit
» sont étendus sur des piquets le long de la grève;
» des pêcheurs les réparent; d'autres fabriquent
» des cordes avec la seconde écorce du tilleul;
» les bateaux sont retirés sur le rivage; à l'ombre
» des noyers on radoube de vieux bâtiments, et
» la noire fumée du goudron s'élève dans l'air.
» Les femmes et les filles des pêcheurs, assises
» devant leurs portes, fabriquent des filets: la
» navette passe et repasse, les nœuds se serrent
» sous la main rapide de l'ouvrière. Des enfants
» couvrent la plage; ils imitent les travaux de
» leurs pères, et jettent leurs hameçons à l'em-
» bouchure des torrents. Dans les jours d'été, on
» les voit se précipiter en riant du haut d'un ba-
» teau dans le lac, et se familiariser avec un élé-
» ment qu'ils doivent apprendre à braver.

» Tantôt de la route on découvre l'immense
» bassin du lac et la côte de Suisse; tantôt un
» rideau de verdure voile à demi les flots.

(1) Les conduits qui formaient des espèces d'aqueducs rustiques au-dessus de la grande route, ont été supprimés.
A. de B.

» Des prairies et des forêts, des rochers taillés » à pic, des pointes de terre qui s'avancent dans » les eaux, des granges sous les châtaigniers » embellissent cette route. De petites flottes, par- » ties du Boveret ou de Saint-Gingolph s'appro- » chent du rivage; quelquefois la barque chargée » de pierres ou de chaux se trouve arrêtée par le » calme: le conducteur attache une longue corde » à l'extrémité du mât, et fait remorquer son » bâtiment.

» Ces grandes voiles qu'enfle un souffle imper- » ceptible du vent, rasent le feuillage et projettent » leur ombre sur le bord; quelquefois deux bar- » ques ainsi conduites se rencontrent cheminant » en sens inverse.

» A la droite de la route s'élèvent de hautes » collines boisées; une terre fertile y nourrit des » arbres remarquables par la beauté de leurs di- » mensions; des vignes qui entrelacent leurs » rameaux à des perches, rappellent la culture » italienne (1); sous les pampres croissent du » blé, du maïs, ou des légumes. Près d'Evian, » les bords du lac sont occupés par les jardins » et les enclos des habitants de la ville; en sui- » vant les sentiers qui serpentent sur l'inclinaison » de la montagne, on se trouve dans des prairies » ou sous des bois de châtaigniers. Vues du lac, » ces pentes semblent ensevelies sous une épaisse » verdure, interrompues seulement par quelques » points découverts et cultivés. Lorsqu'on suit

(1) Ce ne sont pas, à proprement parler, des *perches*, mais des arbres secs, des troncs morts, conservant toutes leurs branches; on les fiche en terre pour faire grimper la vigne, et ils se conservent fort longtemps. On nomme ces arbres des *crosses*, — j'en ai déjà parlé. *A. de B.*

» les sentiers, on découvre à chaque instant des
» objets nouveaux : la chapelle d'un village et son
» presbytère, un château détruit, demeure main-
» tenant d'une famille de paysans, et dont les
» fossés à moitié comblés, la grande porte d'en-
» trée, l'antique jardin, les charmilles que les
» ciseaux n'alignent plus, rappellent des pro-
» priétaires d'une classe plus relevée et d'anciens
» souvenirs.

» Ici la nature est laissée à elle-même, et la
» végétation se développe sans contrainte ; les
» haies ne sont pas taillées, les vignes déploient
» au loin leurs guirlandes, et les arbres étalent
» leurs rameaux. Des clôtures placées plutôt pour
» indiquer la propriété que pour arrêter le pro-
» meneur, le laissent passer sans peine d'un bois
» dans un autre, d'un champ dans une prairie, ou
» s'égarer au gré de ses pensées. Tout sous ces
» feuillées est tranquille, tout y inspire le calme
» et la paix ; le silence qui y règne contraste avec
» le mouvement des bords du lac, le jour doux
» et voilé avec la brillante réverbération des eaux.
» Le laboureur cultive son champ sans bruit ; un
» bûcheron isolé abat un arbre au milieu des
» bois ; les seuls coups de la hache révèlent sa
» présence ; rien n'annonce l'approche de ces
» petits villages dispersés sur la pente, qui se
» présentent tout-à-coup aux regards ; les mai-
» sons des paysans sont comme enfouies au mi-
» lieu des arbres fruitiers qui les entourent ; et
» des pois à fleurs, qui du jardin s'élèvent sur
» le toit, viennent protéger le rucher placé du
» côté du levant.....

» Ces collines produisent beaucoup de fruits ;

» la distillation des cerises occupe les habitants
» pendant l'été; la récolte des noix et du raisin
» vient ensuite; enfin, celle des châtaignes, qui
» est la dernière; les habitants en font un grand
» commerce, et les mangent comme légumes jus-
» qu'en été.

» Les feuilles dentelées du châtaignier, couvert
» de chatons en été, et de coques piquantes en
» automne; ses branches fortes et contournées,
» les fissures et les accidents de son écorce, ses
» masses de verdure irrégulièrement disposées,
» offrent de beaux sujets d'étude au peintre. La
» vieillesse lui donne un nouveau caractère; de
» son tronc creux sortent des rejetons parés de
» la vigueur de la jeunesse, tandis qu'on voit
» s'élever à côté les rameaux du vieil arbre dé-
» pouillés par le temps, brisés par les vents ou
» desséchés par la foudre.

» Le chanvre est un des produits de première
» nécessité dans un pays où on fait un si grand
» usage de cordes et de filets. En automne, les
» habitants se rendent successivement, le soir,
» après les travaux de la journée, chez les diffé-
» rents propriétaires pour le teiller. Lorsqu'il
» fait beau, ces réunions ont lieu en plein air.
» En revenant de nos promenades le long du lac,
» nous passions devant des groupes joyeux d'ou-
» vrières, qui nous saluaient de leurs cris; les
» enfants allumaient au milieu de la route de
» grands feux de chenevottes, devant lesquels on
» voyait se dessiner leurs figures en mouvement.
» Ces feux brillaient de loin sur différents
» points de la rive.

» Quand la récolte des châtaignes appelle cha-

» cun dans ses vergers, Evian est presque désert;
» on l'abandonne de grand matin, pour n'y revenir
» que le soir. Les châtaignes sont recueillies avec
» des pinces de bois pour en éviter les piquants;
» on les réunit en tas, d'où on les retire lorsque
» la première enveloppe s'est desséchée; hommes,
» femmes, enfants, sont rassemblés sous les
» arbres, dont on secoue les branches, et que
» l'on frappe avec de longues perches. Le jeune
» homme parvenu à la cime entonne des chants
» joyeux; le pâtre lui répond du sommet de la
» montagne; la chanson passe de bois en bois,
» de colline en colline, et l'écho éloigné des ro-
» chers de Mémise en répète les derniers sons...»

Nous nous sommes arrêtés à la scierie de Torrent : continuons notre promenade.

Le premier chemin à droite, à l'embranchement duquel est une croix de bois, mène dans le domaine d'Aleman, ancienne terre à juridiction féodale, appartenant sans doute aux *seigneurs de Lugrin* (1), et qu'on peut regarder comme le lieu de leur résidence.

Ce chemin traverse quelques bouquets de bois et débouche dans une vaste châtaigneraie, où il est rare de ne pas trouver en été quelque paysagiste occupé à faire des études d'arbres; les peintres genevois surtout ont mis cet endroit en vogue, notamment Calame et Diday; ces messieurs se logent d'ordinaire chez le fermier d'Aleman, ou dans les petites auberges rustiques de la Tour-Ronde. J'ai vécu à Aleman et à la Tour, au mi-

(1) Un gentilhomme de ce nom commandait les troupes de Savoie qui, en 1535, furent battues à Gingins par les Suisses marchant au secours de Genève.

lieu des peintres, pendant plusieurs automnes. Je comprends leur affection pour cette belle châtaigneraie, je la partage; mais il en est deux que je préfère, parce qu'elles renferment des arbres plus vigoureux, plus colossaux, plus noueux, et qu'elles ont quelque chose de plus grandiose, de plus solitaire, de plus inspirateur: je veux parler du *bois de Bedford*, déjà connu du lecteur, et du *pré de Véron*, que nous allons voir dans quelques instants.

La moitié au moins de la châtaigneraie d'Aleman a été livrée à la culture; il ne reste de cette salle de verdure qu'une zône longue et étroite. Il y aurait un joli tableau à faire du vieux manoir qu'encadrent de gros massifs de feuillages, et qui est dominé par les hautes murailles des roches de Mémise.

En continuant de suivre le chemin, on parvient au château, réduit naguère à l'état de ferme, et qui vient d'être acheté, et restauré avec beaucoup de goût, par M. de Constant-d'Hermenches, de Lausanne.

Ce manoir est flanqué, au couchant, d'une tour ronde à machicoulis, d'un bon style. On a conservé l'ancienne salle d'apparat, dont les poutres de chêne ouvragé fixent l'attention, et, dans une chambre basse, qui sert de distillerie, une énorme cheminée ornée d'un écusson de pierre aux armes des barons de Lugrin, seigneurs d'Aleman.

Je ne sais rien de particulier sur ce fief, si ce n'est qu'il *a été dans la maison de Compeys* (style héraldique), comme nous l'apprend une note manuscrite, placée en tête d'une Bible qui appar-

tenait au marquis de Lucinge-Féterne. La note est ainsi conçue :

« Cette Bible... appartient au comte de Compeys de Gerbaix, baron de Féterne, seigneur de Vinzy (Vinzier) Mézery, marquis de Lucinge, baron du Chastelard, seigneur d'*Aleman*, Marlias, gentilhomme ordinaire de la chambre du roy de Sicile... etc. »

Un de Cursinge est aussi qualifié de seigneur d'Aleman dans l'histoire locale.

D'où provient ce nom d'Aleman?

Ce n'est pas, je crois, de l'ancienne famille de chevalerie, ainsi nommée, qui a encore des descendants en Dauphiné, mais bien plutôt de la situation de la terre.

Sur les vieilles cartes on lit *Alaman*, et non pas *Aleman*, — nom de plusieurs endroits situés près des rives du lac, soit en Suisse, soit en Savoie; — d'où l'on doit conclure que ce nom vient du latin des actes de la féodalité (*castrum ad Lemanum*) *château près du Léman;* en effet, il était plus proche du lac que les autres manoirs de Lugrin, que le Crêt et Chalande. Il résulte de ce système, le moins attaquable, qu'il faudrait écrire et prononcer *Alaman* ou *Aléman*, en faisant sentir l'accent aigu, et non pas *Aleman*, qui n'est qu'un nom corrompu.

Au-dessus d'Aléman est Lugrin, et au-dessus de Lugrin sont quelques vestiges de la tour forte du Crêt, démolie depuis peu d'années ; ses matériaux ont servi pour les réparations de l'église paroissiale. A la même hauteur se trouve une propriété de M. de la Vierne, un manoir-métairie des plus rustiques, où on entre par une porte jadis

munie d'une herse. On donne communément à cet ancien manoir le nom de Chalande, celui de son fermier.

De ces diverses localités on descend à la Tour-Ronde, sur la route ; c'est le principal village de la commune de Lugrin, qui comprend Véron, les Combes, le Trou-Bois, entre autres hameaux. On a construit tout récemment sur les hauteurs de Tronc une église d'un assez bon style, toute blanche, que l'on découvre d'assez loin en arrivant dans le Chablais par le lac.

La Tour-Ronde, dont la situation est vraiment ravissante, a pour population des pêcheurs et des cultivateurs; elle tire son nom d'un énorme donjon abattu à l'époque de la Révolution française; c'était une construction de guerre pour la défense du littoral.

Le *pré de Véron* est, à mon sens, la plus magnifique châtaigneraie de Lugrin, et peut-être du Chablais; elle s'étend en esplanade au-dessus de la route, comme le *bois de Bedford*, à l'orient de la Tour-Ronde : la route s'allonge entre ses gigantesques ombrages et des saules plantés sur la plage : — c'est frais, reposé et charmant comme une allée de parc.

En revenant du côté d'Evian, on passe sous le château de Blonay, que le lac baignait avant la création de la route. Du balcon de pierre, dont on voit encore un fragment sur cette façade séculaire, le seigneur châtelain pouvait pêcher dans le lac.

Il y a, presque en face, dans le canton de Vaud, au-dessus de Vevey, un autre château de Blonay, berceau de la famille, et où Corsant,

comme il est dit dans la chronique, alla crier merci à la femme de son vainqueur, après la passe-d'armes de Turin.

Sur la plage s'élève un modeste oratoire, qui sert maintenant de cabane, et où l'on dépose les filets; il a pour base un quartier de rocher, et montre de vieilles fresques extérieures.

On prétend que le nom de *Blonay* dérive du celtique et signifie *l'homme du lac bleu*.

J'ai ouï dire, dans le canton de Vaud, qu'à l'époque où ce pays passa sous la domination bernoise, qui amenait à sa suite la Réforme, un de Blonay, voulant rester fidèle à son prince et à sa foi religieuse, se précipita, à cheval, dans le lac, et vint aborder sur la côte de Savoie, à l'endroit où l'on a construit un oratoire commémoratif.

Il est assez difficile de croire qu'un cheval et son cavalier aient pu, l'un portant l'autre, traverser deux ou trois lieues d'eau. Si le fugitif confia sa fortune au Léman, c'est que, sans doute, il avait eu soin de se munir d'une embarcation quelconque.

Mais à quoi bon discuter une légende ?

Sur cette rive sinueuse et ombrageuse, on voit, vers le soir, par les temps calmes, en automne, les mouettes (1) raser la surface unie, miroitante du Léman, ou s'y poser par vols nombreux, et dormir, comme des cygnes en miniature, sur la vague, qui les y invite en dormant elle-même.

En hiver, le chasseur, tapi dans une barque ou

(1) Cet oiseau, dont j'ai déjà dit un mot, est une espèce de goëland ou d'*hirondelle de mer*. On le nomme *clau* en patois chablaisien, et *bézu* en patois vaudois.

dans un taillis du bord, épie à travers le brouillard le grèbe blanc, qui s'abat lourdement sur l'eau.

Les mouettes, hôtes des lacs et des fleuves purs dans l'arrière-saison, et des mers à d'autres époques, participent de l'hirondelle et de la corneille : elles ont de la première la grâce d'allure et le profil élégant ; mais elles sont grises et blanches, avec des pieds roses, au lieu d'être vêtues d'un plumage noir lustré, et effleurent l'eau au lieu d'effleurer la terre. Elles ont de la seconde la grosseur et le croassement sauvage : de toutes deux la voracité extrême, et le va-et-vient perpétuel.

Le grèbe, dont la fourrure a du prix, et la mouette, vivent de leur pêche, comme l'hirondelle vit de la chasse aux insectes, qu'elle fait avec une désinvolture si aimable sur cette charmante route du Simplon.

Le cristal liquide du lac varie à l'infini ses reflets et ses teintes aussi changeantes que celles de l'éther : au soleil couchant, cette grande et belle nappe d'eau, cessant d'être bleuâtre ou glauque, ou couleur outre-mer, ou cendrée, prend les tons riches d'une fournaise ardente, d'un métal en fusion ; bientôt après, elle paraît couleur lie de vin, puis violâtre ; enfin, grise, elle reflèchit en tremblotant les astres, cette poussière de diamants semée dans les espaces infinis. Par de certaines températures, sous les influences de l'électricité atmosphérique, de gros poissons s'élancent hors de leur élément, ou frétillent et folâtrent par bandes le long de la plage capricieusement découpée. Les lucioles illuminent de distance en

distance les haies ou la marge herbeuse de la route. L'air à la fois vif et doux, salubre et tonique de ces rivages romantiques est imprégné de l'exquise senteur des foins, des exhalaisons vineuses du raisin au pressoir, des vapeurs du feu qui brûle au milieu des champs les plantes inutiles et malfaisantes, ou de la saine émanation des étables.

On sonne la cloche du crépuscule à Maxilly et au vieux moûtier de Marêche. La *bise* ou le *joran* soufflent tout-à-coup; le Léman s'éveille, s'émeut de cette agression brusque, et sort de son immobilité sereine. Dans peu d'instants, fouetté par le vent de plus fort en plus fort, il se vengera de ses coups sur les grèves, qu'il battra à flots pressés, écumeux et rugissants.

IX.

THOLLON. — ROCHERS DE MÉMISE.

— Avez-vous de bons jarrets et d'excellents poumons, lecteur ?

— Oui.... pourquoi cette question ?

— En ce cas, faites l'ascension des effrayants rochers de Mémise..... Mais non, ne la faites pas ; car, bien qu'elle soit fort belle, fort intéressante, la fatigue surpasse le plaisir peut-être, et l'on côtoie le péril....

Je conseille charitablement aux gens faibles de corps, peu rompus aux courses extraordinaires, aux gens d'un médiocre courage, aux paresseux, aux efféminés, aux mauvais marcheurs, de renoncer à entreprendre cette laborieuse et rude ascension, et à se contenter du récit de la mienne. Une journée entière d'été n'est pas trop longue pour l'excursion qui m'occupe ; il faut choisir un temps pur et sûr, partir d'Evian en voiture, de très-bon matin, et commencer à gravir la montagne à Lugrin ; de ce village on peut continuer le trajet, de la plaine à la crête des rochers, avec des chevaux de selle ou des mulets. Un guide est de toute nécessité, car mille chemins et sentiers s'enfoncent et se perdent sous les bois. On devra se munir de provisions de bouche, d'une suffisante quantité de pain et de vin ; car aux châlets on ne trouve que du laitage : beurre, crême, ou *sarac*. Je recommande aussi de prendre, si c'est possible, un bon télescope.

Le 24 septembre 1847 il faisait un temps magnifique, et je résolus d'en profiter. M'étant levé de bonne heure, à la Tour-Ronde où je demeurais, je fis lestement mes préparatifs, et acceptai volontiers pour guide et compagnon de voyage mon hôte André Lugrin, honnête et simple cultivateur, vieillard de soixante ans, plein de force et de santé, ex-chasseur intrépide, ancien syndic (maire) de la commune dont il porte le nom.

Nous commençâmes à monter tout près de Tronc, où est l'église paroissiale, et nous nous engageâmes dans les épais et très-rapides bois de hêtres qui sont au-dessous des Combes. Il nous fallait franchir une côte énorme, nous hisser par

des sentiers affreusement pierreux pour gagner le haut plateau de Thollon ; nous employâmes près de deux heures à faire cette première ascension, bien rude, mais qui n'était rien en comparaison du dernier étage de la montagne. Le soleil montait; mais ses rayons n'avaient pu parvenir encore sur le versant entièrement couvert de taillis, — asile de lièvres et de renards nombreux — que nous avions tant de peine à escalader.

Enfin, nous atteignons le petit val de Thollon, et la chaleur du foyer de l'univers nous ranime; j'aperçois alors distinctement les gigantesques roches grises, jaunâtres, droites, surplombantes, pantelantes, déchirées, de Mémise, cette zône aride que nous voulons franchir et dominer. Je me retourne pour voir la plaine, la rive; elles étaient voilées d'un brouillard épais, d'une vapeur blanche, ainsi que le lac; pour nous, inondés de la lumière du soleil, nous respirions un air vif, nous avions l'éther bleu sur nos têtes, nous entendions les grosses sonnettes des vaches répandues dans les pâturages supérieurs; nous étions allègres et dispos. Peu à peu les brumes d'en bas se dissipèrent, et nous vîmes d'un coup d'œil tout le Pays de Gavot, semblable à une étroite lisière de bois et de prairies; Evian y occupait une toute petite place dans le fond; la Tour-Ronde, d'où nous venions, était le village que l'on distinguait le plus nettement; la blanche église de Lugrin tranchait sur le paysage vert. Le lac paraissait s'être rétréci, l'autre bord s'être rapproché.

J'eus de la peine à m'arracher à la contemplation de ce panorama, vu, pour ainsi dire, à vol d'oiseau. Comme nous traversions un hameau:

qui dépend de la commune montagnarde de Thollon, mon conducteur fut rencontré par un jeune vicaire de sa connaissance, qui nous pressa d'entrer chez lui — car les prêtres savoisiens sont en général très-hospitaliers, — nous fit tâter de sa plus vieille eau de cerises, et nous prêta obligeamment une assez bonne lunette.

Nous nous arrêtâmes à La Joux, où il y a un poste de douaniers ambulants. Nous pûmes nous y procurer du vin et du fromage. Après nous être ravitaillés, nous arrivâmes au pied d'un effroyable ravin ou *couloir*, frayé par les éboulements séculaires de rochers, au pied d'une des rares avenues aboutissant sur les crêtes à pic; figurez-vous une sorte d'échelle de géant, une voie impossible, par laquelle sont obligés de se hisser les vachers et les vaches qui vont passer tout l'été à Mémise (1).

La chaleur était accablante dans le *couloir*, que nous gravîmes suants, soufflants, haletants. Cette montée terrible fut de deux heures environ. Enfin, nous nous trouvâmes au point culminant de l'échancrure, sur des pelouses fortement inclinées au midi, semées de bois de sapins, et nous vîmes de nouveaux horizons: les cimes sourcilleuses, rocheuses, décharnées de Blanchard, au-dessus de Saint-Gingolph, de Corgnin ou des Cornettes, sur des plans à peu près égaux, et un sommet supérieur à tous les autres, hérissé de rocs affreux, et qui paraît inaccessible: la Dent-d'Oche, haute de 5655 pieds de roi, d'après De Saussure.

(1) On appelle ce séjour *l'étivage* dans les montagnes de la Suisse.

Nous étions séparés de ce dernier pic par la largeur du val alpestre de Mémise, dont les pentes opposées se coupent en entonnoir de façon à ne laisser qu'une voie très-étroite entre elles. A l'opposite de la montagne sur laquelle nous stationnions dans un petit espace herbeux, dans un recoin, au pied des rochers mornes, se montrait un groupe de bas châlets de bois.

La vue de la vallée du Léman était plus qu'admirable; nous l'avions dans son entier, du haut de ces cimes sauvages, grandioses et bouleversées; nous dominions tout le Bas-Chablais et le canton de Vaud, et nous étions au niveau de la plupart des aiguilles supérieures des Alpes vaudoises, fribourgeoises, valaisanes, et de la chaîne jurassienne. La silhouette azurée, inégale, tourmentée d'une multitude de sommets, se découpait sur un ciel d'une sérénité parfaite; le lac nous paraissait bien plus resserré encore que du plateau de Thollon: une grande partie du littoral nous était cachée, du côté de Meillerie et de Saint-Gingolph, par la bande de rochers colossaux, couronnés de forêts, qui dominent ces localités; mais deux trouées nous laissaient entrevoir tout au bas de la montagne, sur la rive, le village rendu célèbre par Jean-Jacques et celui du Locon.

Nous suivîmes les crêtes au-dessus de précipices de plusieurs milliers de pieds ou de plusieurs centaines de mètres, et nous nous assîmes sur cette herbe-mousse des hautes régions, qui nourrit tant de fleurs variées et d'un éclat vif, dont je ne puis vous dire les noms.

Les gourdes furent débouchées, le panier aux vivres fut ouvert, et nous nous mîmes à manger

et à boire avec l'appétit et la soif féroces que l'on a toujours sur ces cimes. Cela fait, nous dirigeâmes notre lunette de tous côtés; après quoi le père Lugrin s'étendit de tout son long sur le ventre, rabattit son large chapeau sur ses yeux, et se mit à ronfler gaillardement. Je me gardai bien de le réveiller, et pendant deux heures j'eus tout le loisir de faire mille observations, d'errer çà et là, de m'extasier devant la grandeur des montagnes et la sublimité de leurs scènes, de jeter la fumée de mon cigarre aux froides brises alpestres, et d'écrire quelques vers, dont voici les moins mauvais :

L'homme à travers les maux qu'apporte l'existence,
Les obstacles sans nombre où trébuchent ses pas,
Gravit péniblement de grands rochers, s'avance
Vers leur cîme aplanie, et s'y repose las.

Après un dur travail, il s'assied, il respire,
Comme nous, sur la mousse il jette le bissac;
Il voit le ciel, les monts, les forêts lui sourire,
Et, joyeux, il allume un rouleau de tabac.

Mais bientôt le soleil décline, moins splendide;
L'homme à regret se lève, et reprend son fardeau,
Puis descend, par les rocs de la vieillesse aride,
Dans la plaine éternelle où l'attend le tombeau.

L'idée est sombre; mais les sommets des montagnes et leurs *belles horreurs* ne peuvent inspirer que des pensées graves et tristes comme le feuillage des sapins et la sourde musique des cascades. L'aigle, le chamois, l'ours et le pâtre taciturne sont les seuls habitants de cette nature sévère par le

froid, les aspérités gigantesques et la solitude formidable. Passons à une impression différente.

« .... C'est dans ces beaux lieux, sous le ciel serein, dans cet air pur où les mouvements du corps s'exécutent avec plus de facilité, qu'on éprouve un sentiment d'aise et de contentement inexprimable. On dirait que l'âme déchargée du poids de cette masse de vapeurs qui pèsent sur le corps dans la plaine, agit avec toute sa liberté; à mesure qu'on s'élève au-dessus des habitations des hommes et de tous leurs pénibles et petits travaux, on laisse en arrière les soucis et les inquiétudes; l'âme semble participer à la pureté des régions éthérées où elle se trouve, et s'élever au-dessus des passions turbulentes de la vie, comme on vient de s'élever au-dessus des tempêtes dont on voit les éclairs sillonner à ses pieds les nuages, et la foudre frapper les pointes abaissées des rochers. » (1)

Cependant le ciel perdait peu à peu sa limpidité; la nuée s'élevait : on eût dit que les montagnes étaient autant de cratères lançant la fumée qui précède les éruptions; le temps se gâtait; mais j'avais vu, j'étais satisfait.... Je réveillai — non sans peine — le bonhomme Lugrin; nous nous remîmes en marche, et suivîmes toute la glissante lisière de ces terribles rochers de Mémise,

(1) Relation de différents voyages dans les Alpes du Faucigny, par MM. D. et D. Mæstricht, chez J.-E. Dufour et Ph. Roux; in-12 de 138 pages. 1776. — C'est un extrait des voyages alpestres des frères De Luc, des deux savants genevois. Ils se rendirent plusieurs fois au mont Buet, pour y faire des expériences hygrométriques. Leur première station était chez les hospitaliers chanoines de l'abbaye de Sixt, qui leur fournissaient des guides et des provisions.

d'un si grandiose effet dans le paysage d'Evian. En dehors de leur ligne, penchées sur des gouffres que l'œil n'ose sonder, et qui donnent le vertige et le frisson, de grandes pointes de roc, sans aucune végétation, paraissent suspendues là pour servir de station aux aigles. Entre elles s'ouvrent des couloirs dont l'horreur est indescriptible. Ce mur cyclopéen a trois ou quatre fois la hauteur des tours de Notre-Dame ! !

Le plus praticable de ces passages nous servit d'escalier pour descendre à Thollon... Mais quel escalier ! ... des rocailles, des pierres roulantes, des aspérités sans nombre, des anfractuosités, le composent, et le moindre faux pas peut causer une chute affreuse, un grave accident....

Nous prîmes notre temps, nous usâmes de précaution, nous nous armâmes de patience, et nous arrivâmes clopin-clopant à Thollon, mais sains et saufs. Il nous restait une rude descente. A la chute du jour nous rentrions harassés à la Tour-Ronde.

Nous dormîmes dans nos lits de paille plus profondément, je vous jure, que les rois dans leurs lits de plumes.

Je me félicite d'avoir fait cette course, et remercie le Ciel qui l'a de tout point favorisée ; mais je ne sais trop, franchement, si je me déciderais à l'entreprendre de nouveau.

Il y a des choses qu'on ne fait pas volontiers deux fois dans sa vie : l'ascension des rochers de Mémise est de ce nombre.

Doux nom, âpre montagne !

X.

MEILLERIE. — SAINT-GINGOLPH. — LE BOVERET.

Il y a un peu plus de quatre lieues d'Evian au Boveret, en Valais, embouchure du Rhône; mais comme on ne quitte pas la grande route, ce petit voyage peut se faire rapidement en voiture.

C'est au-delà de la Tour-Ronde, connue déjà de nous, au-delà du Pré de Véron et d'un pont de pierre jeté sur le torrent des Combes, tout près d'un four à chaux, que finissent les coteaux, les châtaigneraies du pays d'Evian, et que commencent les fameux rochers de Meillerie. On sait qu'autrefois ils s'élançaient à pic du lac même, et que, sous l'Empire, on fraya en les reculant la magnifique et gracieuse route du Simplon. Nos ingénieurs ont la gloire d'une entreprise aussi importante au point de vue stratégique que sous le rapport commercial. Ce fut un grand et terrible labeur..... Que de minés il fallut faire jouer!... Aujourd'hui l'exploitation particulière ronge et éloigne peu à peu ces énormes gradins, ces murailles colossales, élevées et taillées par le grand architecte de la création.

J'ai écrit ceci ailleurs, à propos de ces parages, et je trouve commode de me répéter :

« Au faîte de ces carrières, tantôt à pic, tantôt » surplombantes, on voit une couche épaisse de » terre végétale et des taillis à demi déracinés et » comme suspendus au bord de l'abîme qui les » menace d'une chute prochaine.

» L'activité industrielle a sensiblement modifié » le caractère de cet austère paysage : les écha- » faudages, les cordes, le bruit du pic et du mar- » teau, les explosions de la poudre, l'éboulement » impétueux des quartiers de rochers, la fumée » des fours à chaux, les barques qui, lourdement » chargées de moellons, effleurent la rive et se » dirigent vers Genève, entièrement bâtie de ces » matériaux, n'ont rien de la poésie qui parfume » quelques pages de la *Nouvelle Héloïse*.

» Tout a bien changé ici depuis Jean-Jacques. » Meillerie est une petite colonie de chaufour- » niers et de mineurs, qui respire l'aisance... »

La route, presque toujours assez élevée au-dessus du niveau du lac, suit les contours et sinuosités des rochers; c'est une chaussée, une terrasse bordée en quelques endroits d'un parapet de pierres.

Avant le percement si nécessaire de cette route, on était contraint de traverser la montagne, à partir de Lugrin, par des sentiers escarpés, à peu près impraticables. On ne pouvait le faire qu'à pied ou à cheval, et cette dure obligation éloignait les étrangers. Toutefois, Napoléon n'est pas le premier qui ait eu l'idée du percement; bien avant lui, Charles-Emmanuel, duc de Savoie, s'était proposé de pousser jusqu'à Saint-Gingolph la voie qui s'arrêtait à la Tour-Ronde, et d'établir ainsi une nouvelle communication avec l'Italie par le Saint-Bernard et le Simplon. Malgré ses pressantes instances, ses sollicitations réitérées, la république du Valais, craignant pour son indépendance et pour les mœurs locales, ne voulut jamais se prêter à l'exécution de ce colossal projet.

Avant qu'on eût établi la route, un sentier longeait la grève et escaladait des roches ; on nommait ce lieu, avec raison, le *mauvais pas*. Il y avait près de là, au moyen-âge, le fort de Bret, véritable vigie de chamois, position inexpugnable.

Plus haut que le Bret, dans un vallon des montagnes de Thollon, les Romains avaient bâti, dit-on, la ville de Tauretunum. L'an 564 une partie des masses rocheuses qui entouraient la Dent-d'Oche s'écroula, écrasa la ville, l'ensevelit sous une avalanche de pierres, et, coulant jusqu'au lac, le troubla dans ses plus grandes profondeurs, et causa sur les deux rives des inondations qui submergèrent l'ancienne Lausanne (*Lausonium*), située dans la plaine de Vidy, Saint-Prex et d'autres endroits. J'ai lu quelque part que le vallon de Tauretunum est rempli par 500 pieds de décombres, dans lesquels on n'a jamais essayé de faire des fouilles.

Il est impossible de cheminer au pied de ces rocs, qui assombrissent l'eau bleue du Léman et cachent le soleil bien avant son déclin, sans se rappeler ces dernières lignes d'une des lettres de Saint-Preux :

« Je n'ai plus qu'un mot à vous dire, ô Julie ! » vous connaissez l'antique usage du rocher de » Leucade, dernier refuge de tant d'amants mal- » heureux. Celui-ci lui ressemble à bien des » égards : la roche est escarpée, l'eau est pro- » fonde, et je suis au désespoir. »

Meillerie, situé dans un vallon étroit, cerné de monts boisés, au débouché de deux gorges, était le seul point accessible du rivage, le seul endroit

où l'on pût débarquer, avant la création de la grande route. Ce hameau, qui prend de l'importance, et qui dépend de la commune de Thollon — la succursale est plus considérable que la métropole — a toutefois son église paroissiale située sur la hauteur, près d'un rocher jaune, poli par une romantique petite chute d'eau. Vue du lac, la partie du hameau comprise entre la rive et la route, produit un effet curieux; comme elle est en pente rapide, les maisons paraissent les unes sur les autres; c'est le quartier ancien et pauvre; celui de la route, qui le domine, se compose d'habitations qui annoncent plus d'aisance et de propreté à Meillerie que dans les localités que l'on a traversées en venant d'Evian; on y trouve des auberges.

« Ce village, dit De Saussure, subsiste par la » pêche et plus encore par la vente des pierres... » On en charge de grands bateaux pour les trans- » porter à Genève, où on les nomme *cailloux de* » *Meillerie*, quoiqu'elles soient de nature calcaire. » Elles ne souffrent pas trop le ciseau; mais elles » servent à la grosse maçonnerie... Ces pierres, » qui sont de couleur noirâtre, renferment sou- » vent des veines de spath blanc cristallisé en » lames rectangulaires. »

De Saussure nous apprend, dans le même chapitre, que le Léman a 950 toises devant Meillerie. C'est sa plus grande profondeur; c'est une profondeur effrayante et que l'on a peine à concevoir!

Il y a de belles mais difficiles promenades à faire dans les gorges touffues et grimpantes, dans les bois escarpés de Meillerie; mais sans conducteur, on risque fort de s'égarer.

Les habitants croient connaître les endroits décrits — un peu d'imagination peut-être — par Jean-Jacques; méfiez-vous toutefois de leurs indications. Un jour je me mets dans la tête d'explorer ces sites, et me voilà parti avec le présomptueux père Lugrin, qui ne peut parvenir à m'y conduire. Sur les hauteurs nous rencontrons un brave homme chargé d'une hotte pleine de fromages, lequel offre de me montrer ce que je cherche, et je le suis à travers le fourré inextricable dans un petit réduit où, dit-il, bien des Anglais sont venus autrefois.

Si vous y allez, ô mon lecteur, vous ne serez pas fâché d'avoir sous les yeux ce passage de la *Nouvelle Héloïse*, ce lambeau de la lettre de l'ardent exilé :

« Parmi les rochers de cette côte, j'ai trouvé, » dans un abri solitaire, une petite esplanade d'où » l'on découvre à plein la ville heureuse où vous » habitez (1). Jugez avec quelle avidité mes yeux » se portèrent vers ce séjour chéri. Le premier » jour, je fis mille efforts pour y discerner votre » demeure; mais l'extrême éloignement les rendit » vains; je m'aperçus que mon imagination don- » nait le change à mes yeux fatigués. Je courus » chez le curé emprunter un télescope, avec lequel » je vis ou crus voir votre maison, et depuis ce » temps je passe des jours entiers dans cet asile, » à contempler ces murs fortunés qui renferment » la source de ma vie. Malgré la saison, je m'y » rends dès le matin, et n'en reviens qu'à la nuit. » Des feuilles et quelques bois secs que j'allume » servent, avec mes courses, à me garantir du » froid excessif. J'ai pris tant de goût pour ce

(1) Vevey (Canton de Vaud).

» lieu sauvage, que j'y porte même de l'encre et
» du papier, et j'y écris maintenant cette lettre
» sur un quartier que les glaces ont détaché du
» rocher voisin. »

Ce passage amène nécessairement le fragment suivant de la lettre dix-septième (IVe partie). Saint-Preux et Julie, après une navigation périlleuse, vont visiter ensemble les sites de ces rudes montagnes :

« Nous y parvînmes après une heure de mar-
» che par des sentiers tortueux et frais, qui,
» montant insensiblement entre les arbres et les
» rochers, n'avaient rien de plus incommode que
» la longueur du chemin. En approchant et re-
» connaissant mes anciens renseignements, je fus
» prêt à me trouver mal; mais je me surmontai,
» je cachai mon trouble, et nous arrivâmes. Ce
» lieu solitaire formait un réduit sauvage et dé-
» sert, mais plein de ces sortes de beautés qui
» ne plaisent qu'aux âmes sensibles et paraissent
» horribles aux autres. Un torrent formé par la
» fonte des neiges roulait à vingt pas de nous une
» eau bourbeuse, et charriait avec bruit du limon,
» du sable et des pierres. Derrière nous une
» chaîne de roches inaccessibles séparait l'espla-
» nade où nous étions de cette partie des Alpes
» qu'on nomme les Glacières, parce que d'énor-
» mes sommets de glaces, qui s'accroissent inces-
» samment, les couvrent depuis le commence-
» ment du monde. Des forêts de noirs sapins nous
» ombrageaient tristement à droite. Un grand bois
» de chênes était à gauche, au-delà du torrent;
» et au-dessous de nous, cette immense plaine
» d'eau que le lac forme au sein des Alpes, nous

» séparait des riches côtes du pays de Vaud, dont
» la cime du majestueux Jura couronnait le ta-
» bleau.

» Au milieu de ces grands et superbes objets,
» le petit terrain où nous étions étalait les char-
» mes d'un séjour riant et champêtre; quelques
» ruisseaux filtraient à travers les rochers, et
» roulaient sur la verdure en filets de cristal;
» quelques arbres fruitiers sauvages penchaient
» leurs têtes sur les nôtres; la terre humide et
» fraîche était couverte d'herbes et de fleurs. En
» comparant un si doux séjour aux objets qui
» l'environnaient, il semblait que ce lieu désert
» dût être l'asile de deux amants échappés seuls
» au bouleversement de la nature. »

Le châlet de Lausannette (petite Lausanne) est dans une belle et aérée position, au centre des pâturages supérieurs.

Il y a plus d'une lieue de Meillerie à Saint-Gingolph; un seul hameau se trouve entre ces deux bourgades : le Locon, poste de douanes; ce sont toujours, à droite, des entassements de monts et de rochers admirablement massés, les citadelles des chamois, les repaires des ours.

Saint-Gingolph, extrême frontière, partagé en deux quartiers inégaux par le torrent de la Morge, qui descend de la Dent-d'Oche, appartient moitié à la Savoie, moitié au Valais; la rive gauche dépend des Etats Sardes; l'autre de la Suisse; celle-ci est la moins populeuse, la moins importante.

« Au sommet d'un rideau sombre de forêts de
» hêtres et d'aliziers s'élève une couronne for-
» midable de pics déchirés, perdus dans les nua-
» ges.... La Morge, avant de s'engloutir dans le

» lac, fait mouvoir les artifices d'un martinet et
» de quelques usines.

» La sourde rumeur des forges, les épaisses
» vapeurs mêlées d'étincelles, le noir accoutre-
» ment des ouvriers, contrastent avec la douce
» sérénité des eaux, et s'harmonisent avec les sé-
» vères perspectives de la montagne.... Un pont
» de pierre joint les deux quartiers du village
» mixte, dont les biens communaux sont régis et
» administrés par le même conseil, ce qui montre
» la bonne harmonie existant entre les Savoisiens
» et les Bas-Valaisans. » (1)

Saint-Gingolph renferme plusieurs auberges : la meilleure est celle de *la Poste* (Valais), où résidait naguère M. le marquis de Custine, l'auteur des *Lettres sur la Russie*.

Après avoir franchi la frontière, on fera bien de visiter la grotte de Vivier, qui s'ouvre au bord du lac, dans une paroi de rochers, sous un bouquet d'arbres; le sentier qui y conduit est court, mais scabreux; cette grotte est remplie de belles stalactites.

Plus loin on remarque, à droite, au bord de la route, un rocher moussu, qui distille un grand nombre de filets d'eau; cela s'appelle *les Mille fontaines*, et devrait s'appeler *le rocher qui pleure*.

Toute cette contrée, d'un si puissant intérêt pour le paysagiste et le géologue, renferme quantité de roches feuilletées, friables, d'une teinte brune violacée, lesquelles contiennent du fer.

Le lac et notre dernière promenade finissent au Boveret ou Bouveret, près de l'embouchure du

(1) Le Tour du Léman.

Rhône et de l'entrée de sa vallée pleine de merveilles pittoresques.

On trouve ici, pour se reposer et se restaurer, une auberge qui s'intitule *la Tour du Boveret*. De son balcon donnant sur l'eau on a la vue des flancs rapides et arides des Alpes vaudoises, au-dessus de Villeneuve, que dominent les pics d'Aï et de Mayen. On aperçoit très-bien le château de Chillon, sur l'autre rive, Montreux, Vevey et leurs beaux paysages si connus.

Que vous dirai-je de plus?...

Les carpes du Rhône valent, dit-on, celles du Rhin; on en pêche beaucoup au Boveret et à Saint-Gingolph.

Il ne m'a pas paru à propos de grossir ce livre de l'itinéraire des hautes vallées du Chablais (Abondance, le Biot et Bellevaux), parce que s'y rendre, c'est faire une longue et fatigante excursion plutôt qu'une *promenade*. La description et l'histoire de cette contrée peuvent fournir la matière d'un appendice intéressant à ce petit livre.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Introduction 5

Coup d'œil préliminaire sur la Savoie en général, et sur la province du Chablais en particulier . 9

PREMIÈRE PARTIE.

Évian ancien et moderne (histoire, description) . 17

SECONDE PARTIE.

Environs d'Évian (promenades).

I. Amphyon.— Ripaille. — Thonon. — Coudré. 57

II. Les Allinges 67

III. Publier. — Marin 71

IV. Champanges. — Féterne. — Grotte des Fées. — Gorge de la Dranse. — Armoy. . . . 72

V. Larringe. — Vue du Mont-Blanc 81

VI. Neuvecelle. — Milly. — Saint-Paul. — Lac de la Gotta. — Chapelle et Calvaire de Bernex. — Val des Faverges 84

VII. La Grande-Rive. — Marèche. — La Petite-Rive. — Maxilly. — Symon de Blonay ou le combat des mariés et des non-mariés (chronique du XVe siècle). 90

Pages.
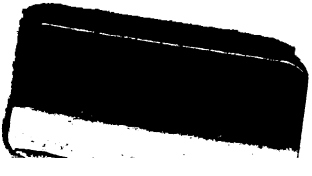
VIII. Bois de Bedford (Saint-Offenge). — Lugrin et ses vieux manoirs. — La Tour-Ronde . . 100
IX. Thollon. — Rochers de Mémise . . . 114
X. Meillerie. — Saint-Gingolph. — Le Boveret. 122